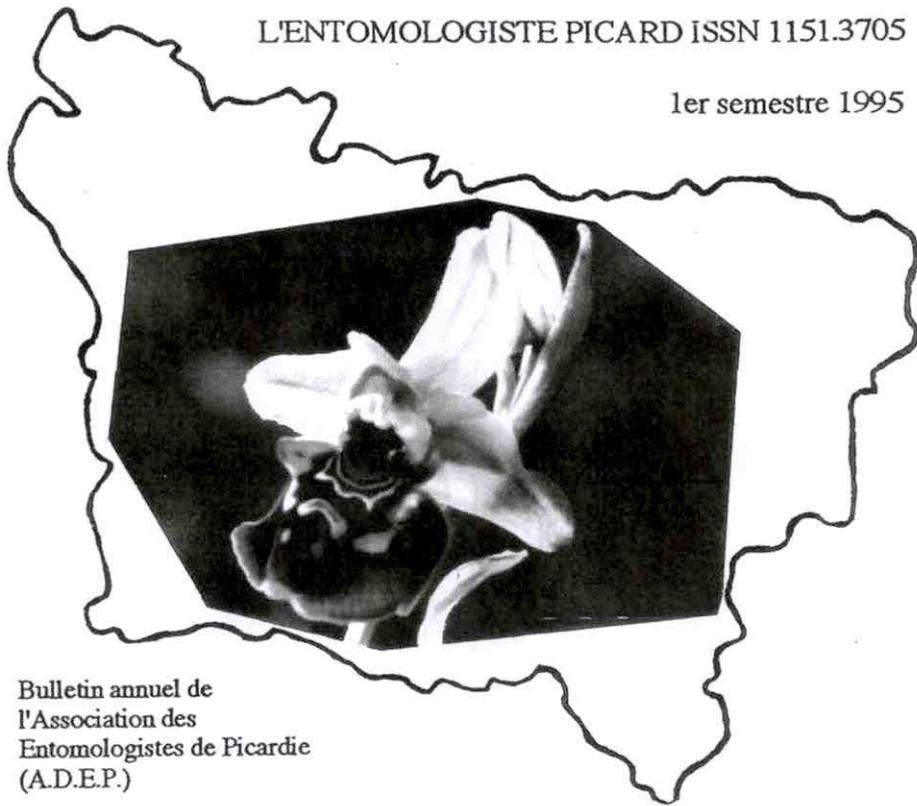


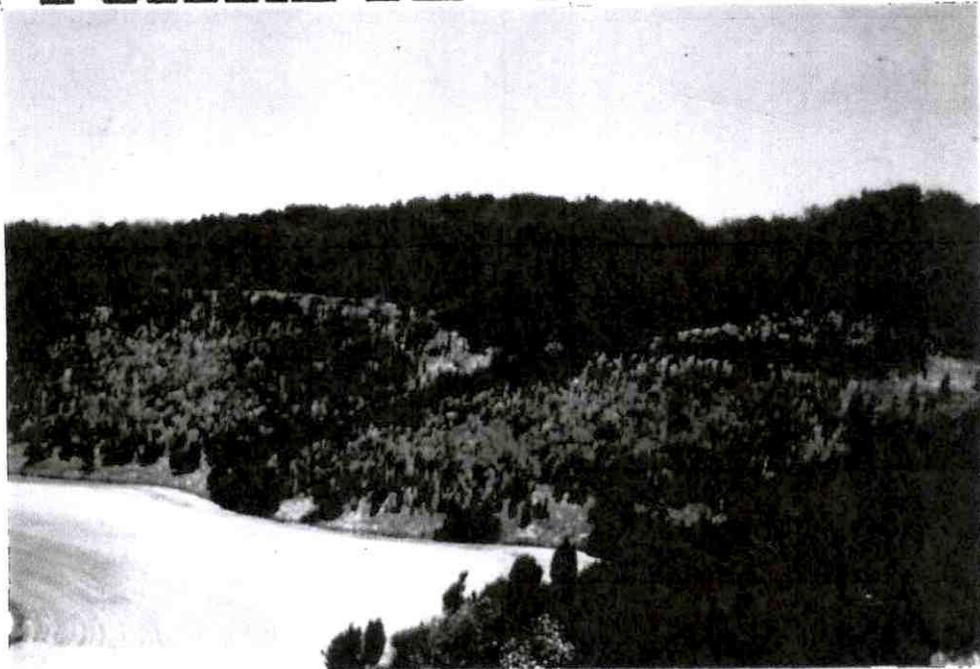
L'ENTOMOLOGISTE PICARD ISSN 1151.3705

1er semestre 1995



Bulletin annuel de
l'Association des
Entomologistes de Picardie
(A.D.E.P.)

PICARDIE VIVANTE



ASSOCIATION DES ENTOMOLOGISTES
DE PICARDIE (A.D.E.P.)
Université de Picardie
FACULTE DES SCIENCES
Laboratoire de Biologie Animale
33, rue Saint Leu
80039 AMIENS Cedex



L'ENTOMOLOGISTE PICARD PICARDIE VIVANTE

Président d'honneur : Jean-Pierre Coutanceau

Bureau de l'A.D.E.P.

Président actif : Maurice Duquef

Vice-Président : Dominick Pruvot

Secrétaire : Emmanuel Das Graças

Trésorier : Philippe Antheaume

Abonnement 1995 : 90 F.

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

SOMMAIRE :

Editorial : p. 2

Scotopteryx moeniata Scop. redécouvert en Picardie (Lepidoptera). M. Duquef : p. 4

Prospections entomologiques et herpétologiques hivernales en Forêt d'Ourscamp.
M. Duquef : p. 5 - 8

Expérience de tamisage d'une bouteille de Soda abandonnée en Forêt de Compiègne.
J.H. Yvinec : p. 9 - 11

Un piège à carabes non destructif. J.H. Yvinec : p. 11-12

Éléments d'histoire du Camp de Sissonne. G. Pluchart : p. 13 - 17

Quelques lépidoptères du Camp de Sissonne. M. Fournal : p. 18 - 19

Deux lépidoptères nouveaux pour le Nord de la France découverts le 19 juin 1994 au Camp
National de Sissonne. Maurice Duquef : p. 19

Les Rhopalocères de la Forêt de Compiègne. M. Fournal : p. 20

Les Ophrys, Orchidées de Picardie. M. Duquef : p. 21 - 28

Les Sphinx, merveilleux papillons. M. Duquef : p. 29 - 36

A propos du Xylocope (Le Bourdon violet). J.C. Robert et M. Duquef : p. 36

Les Amphibiens de notre région. M. Duquef : p. 37 - 44

Aperçu sur la richesse écologique exceptionnelle de la Forêt de Compiègne (Oise).
R. François et coll. : p. 45 - 64

Crédit photographique : Christine Brunel, Maurice Duquef, Bernard Gérard, Jean-Luc Hercent, Jean Nosal, Hervé Penaud, Dominick Pruvot, Gérard Sulmont, Serge Wambeke, Jean-Claude Wissocq.

***Scotopteryx moeniata* Scopoli**
redécouvert en Picardie
 (*Lepidoptera Geometridae Larentiinae*)

Maurice DUQUEF

Scotopteryx moeniata Scopoli est une espèce thermophile qui recherche les milieux ouverts où poussent ses plantes nourricières : *Sarothamnus scoparius* Koch. (Genêt à balais), *Genista tinctoria* L. (Genêt des teinturiers), *Laburnum anagyroides* Med. (Cytise) ainsi que *Plantago* sp. et *Scabiosa* sp.

Absente des Iles Britanniques, cette espèce se trouve en Belgique dans l'Ardenne et la Campine.

Plus près de la Picardie, on l'a citée de l'Eure, du Nord, de la Seine maritime et de l'Île de France.

Nous en avons pris un exemplaire à la lumière sur les falaises de Foisches, dans la vallée de la Meuse, près de Givet (Ardennes) le 5 août 1977.

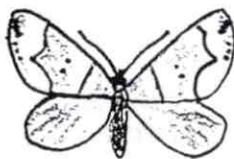
Dans notre région, seul Mabile l'avait découvert il y a bien longtemps dans la région de Senlis où elle était rare en août (in A. d'Aldin).

Ce n'est que plus de soixante ans plus tard que *Scotopteryx moeniata* a été retrouvé en Picardie, et cela dans un autre département que l'Oise, c'est-à-dire celui de l'Aisne.

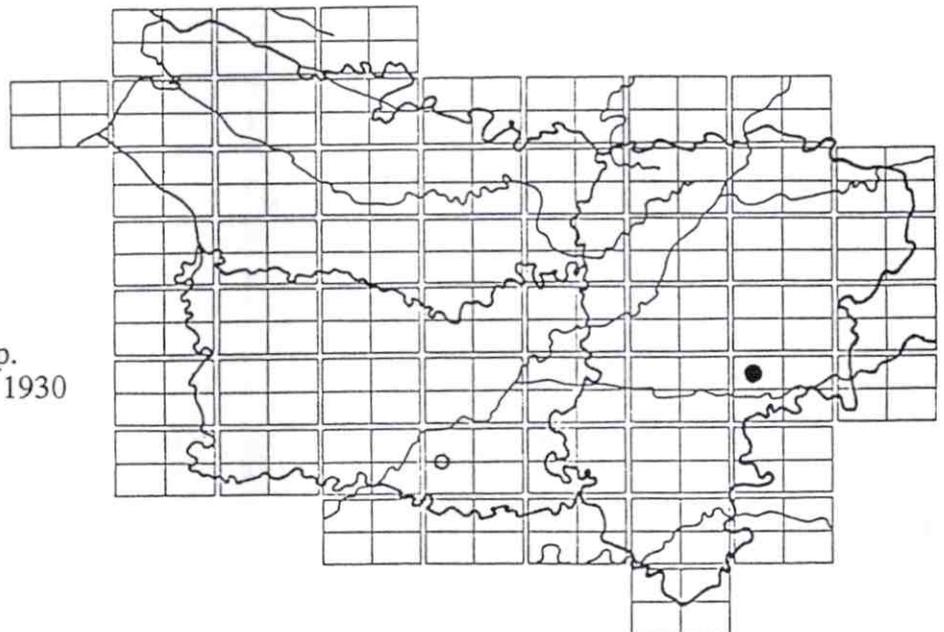
En effet, lors d'une sortie d'études des Orthoptères à l'initiative du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Marc MEYER, entomologiste luxembourgeois captura le 10 août 1994 deux exemplaires de cette espèce dans la friche calcicole de Chermizy-Ailles (au sud-est de Laon).

Voyant le grand intérêt que nous accordions à cette découverte Marc MEYER nous a donné ces deux papillons, ce dont nous le remercions beaucoup.

Biotope remarquable, bien que dégradé par la pratique du motocross (aujourd'hui interdit), la pelouse des communaux, louée au Conservatoire, possède une flore remarquable (orchidées, anémone pulsatille, *Aster amellus*, etc...) et bien sûr une entomofaune aussi riche dont la plupart des éléments sont encore à découvrir.



Scotopteryx moeniata Scop.
 ○ Région de Senlis avant 1930
 ● Chermizy 1994



Espèces de Lépidoptères rencontrées le 10 août 1994 à Chermizy

Pieridae

Pieris rapae L. La Piéride de la Rave
Colias australis Vty. Le Fluoré

Lycaenidae

Plebejus argyrognomon Bergstr. L'Azuré des Coronilles
Polyommatus coridon Poda L'Argus bleu-nacré
Polyommatus bellargus Rott. L'Argus bleu céleste

Nymphalidae

Cynthia cardui L. La Vanesse des Chardons (ou Belle-Dame)
Lasiommata megera L. Le Satyre ou la Mégère.

Geometridae

Scopula ornata Scop.
Rhodometra sacraria L. Espèce migratrice rarement rencontrée en Picardie.
Scotopteryx moeniata Scop.
Semiothisa clathrata L.

Noctuidae

Agrotis segetum D-S.
Autographa gamma L.

Zygaenidae

Zygaena transalpina Esp.

Pyralidae

Pyrausta purpuralis L.
Agriphila inquinatella D-S.

BIBLIOGRAPHIE

ALDIN (D'), 1930 - Matériaux pour servir à un catalogue des Macrolépidoptères du département de l'Oise. Lepidoptera III. fasc 4. Ed. Lechevalier.

LERAUT Patrice, 1980 - Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse. Supplément à Alexanor et au Bulletin de la Société Entomologique de France. Paris.



5

**Prospections Entomologiques et
Herpétologiques hivernales en Forêt d'Ourscamp
(Oise)**

Maurice DUQUEF

De décembre 1993 à mars 1994, seul ou en compagnie de membres de l'A.D.E.P. ou du Conservatoire des Sites naturels de Picardie, nous avons étudié les insectes et les batraciens de la Forêt d'Ourscamp (sud de Noyon) de préférence en bordure de l'Oise (dans le cadre de la connaissance de la Z.I.C.O. de la moyenne vallée de l'Oise, pour le compte du Conservatoire).

Nous nous sommes ainsi aperçus que les inondations de l'Oise pouvaient avoir un léger impact sur les carabes hivernants dans les souches pourries. En effet, plusieurs auronitens furent ainsi découverts noyés.

D'autre part, de nombreux papillons de nuit (géomètres et micros) furent rencontrés, morts, flottant à la surface des eaux.

Mais la crue de l'Oise, vue la pente de la forêt, ne peut toucher que dix à vingt mètres de lisières et il est évident que les conséquences des inondations sur l'entomofaune forestière ne peuvent être que sans gravité.

Parmi les insectes récoltés notons surtout la présence du carabique *Agonum sexpunctatum* (liste rouge picarde) du scarabée Minotaure (*Typheus typheus*) venu à la lumière fin janvier, et du lépidoptère *Endromis versicolora* (un couple le 20 mars).

Espèces rencontrées :

Carabes

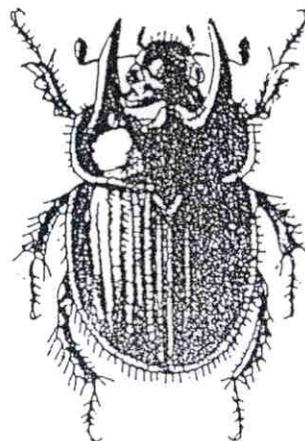
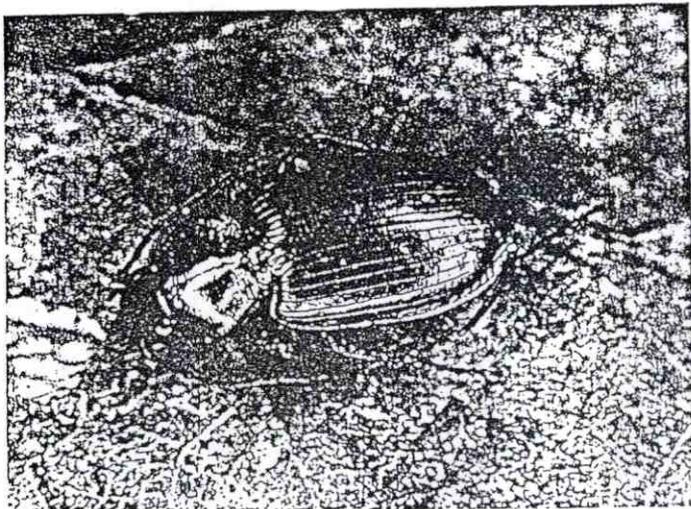
<i>Chrysocarabus auronitens</i> F.	Commun
<i>Archicarabus nemoralis</i> Müll.	Assez commun
<i>Carabus granulatus</i> F.	Commun
<i>Hadrocarabus problematicus</i> Hest.	Commun
<i>Cychrus caraboides</i> L.	1 exemplaire

A noter l'absence d'une espèce commune partout en Picardie, *Megodontus purpurascens* F. (des prospections ont aussi été faites plus au centre de la forêt, mais en vain).

Amphibiens

La Salamandre a été rencontrée communément sous forme larvaire, un superbe adulte a été trouvé dans une souche (à 30 à 40 cm de hauteur, précaution contre les inondation ?) en lisière de zone noyée.

Une seule espèce de triton semble présente : le triton palmé qui est commun. Notons aussi l'existence de la grenouille agile (un seul exemplaire).



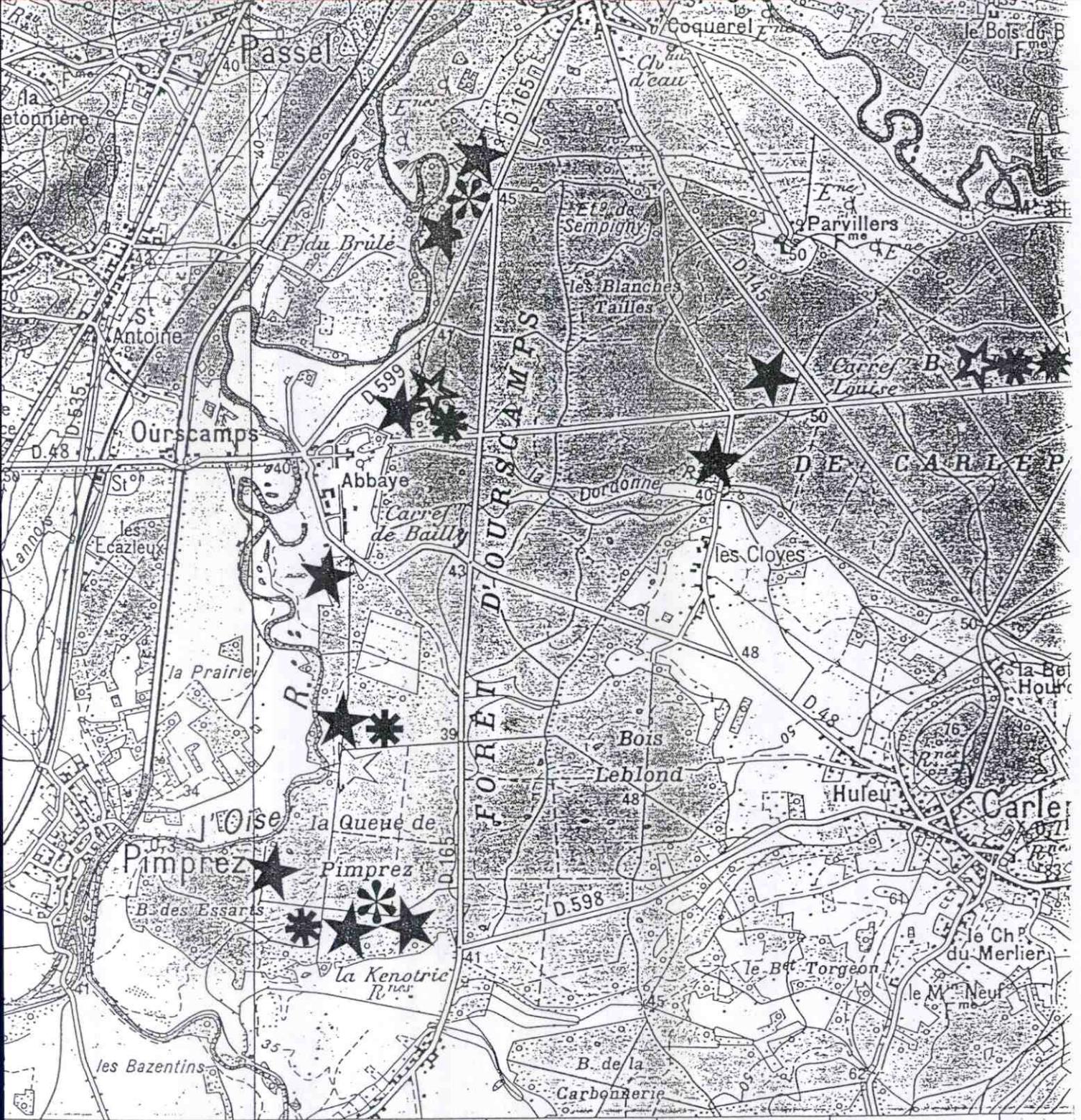
Dessin x 2 : d'après les A

Boubée

Ci-contre : Le Minotaure
(*Typheus typheus*)

à l'extrême gauche : Le Carabe
six points (*Agonum sexpuncta*)

Photo x 4 : G. Sulmont



Bailly
0,2

D.130

-  Emplacement des pièges lumineux
-  Salamandre (adulte et larves)
-  Triton palmé
-  Prospections carabologiques
-  Grenouille agile
-  *Agonum sexpunctatum*
(le carabe à six points)



J.P. Coutanceau et P. Duquesne
à la recherche de carabes sous la neige

LépidoptèresFamille NoctuidaeSous famille Hadeninae

- Orthosia populeti* Fabr. Un exemplaire le 8 mars.
Chenille sur le tremble
- Orthosia cruda* D-S Commun, dès le 23 janvier puis en février-mars.
Chenille sur chêne, saule et autres feuillus.
- Orthosia stabilis* D-S Assez commun, dès le 23 janvier, puis en février-mars.
Chenille sur chêne, saule et autres feuillus.
- Orthosia munda* D-S Un exemplaire le 10 mars.
Chenille sur saule, tremble, chêne, orme etc...
- Orthosia incerta* Hufn Assez commun, dès le 8 mars.
Chenille sur arbustes et arbres divers, surtout le chêne et saule.
- Orthosia gothica* L. Assez commun, dès le 8 mars.
Polyphage sur divers arbres, arbustes et plantes basses.

Sous famille Cucullinae

- Xylocampa areola* Esper Deux exemplaires les 10 et 20 mars.
Chenille sur chèvrefeuille.
- Eupsilia transversa* Hufnagel Un exemplaire le 23 janvier.
Chenille sur divers arbres.
- Conistra vaccinii* L. Deux exemplaires les 19 décembre et 23 janvier.
Chenille sur divers arbres et aussi plantes basses.

Famille Geometridae

- Alsophila aescularia* D-S Commun dès le 23 janvier.
Chenille sur de nombreux arbres.

Sous famille Larentiinae

- Anticlea badiata* D-S Un exemplaire le 10 mars.
Chenille sur églantier.
- Operophtera brumata* L. Commun dès le 19 décembre.
Chenille sur arbres et arbustes
- Eupithecia abbreviata* Stephens Quelques exemplaires dès le 8 mars.
Chenille sur chêne.
- Trichopteryx carpinata* Bkh. Quelques exemplaires dès le 8 mars.
Chenille sur chèvrefeuille, saule, bouleau et aulne.

Sous famille Ennominae

- Delenia dentaria* Fabr.
(= *bilunaria* Esper) Un exemplaire le 10 mars.
Chenille sur de nombreux arbres et arbustes.
- Apocheima hispidaria* D-S Un exemplaire le 8 mars.
Chenille sur le chêne, parfois aussi sur orme,
noisetier et châtaignier.
- Apocheima pilosaria* D-S Commun du 23 janvier au 10 mars.
Chenille sur de nombreux arbres et arbustes.
- Biston strataria* Hufnagel Assez commun, dès le 8 mars.
Chenille sur différents feuillus.
- Agriopis leucophaeria* D-S Commun dès le 16 janvier, jusque fin février.
A noter de nombreux exemplaires noyés dans les
zones inondées.
Chenilles sur chêne.
- Agriopis marginaria* Fabr. Assez commun dès le 31 janvier.
Chenille sur de nombreux arbres et arbustes.
- Erannis defoliaria* Clerck Assez commun le 19 décembre.
Chenille sur chêne, bouleau, saule et nombreux
autres arbres et arbustes.
- Ectropis bistortata* Goeze Un exemplaire le 20 mars.
Chenille sur de nombreux arbres et arbustes.

Famille Endromidae

- Endromis versicolora* L. Un couple le 20 mars.
Chenille sur bouleau et aussi sur l'aulne.

Famille Thyatiridae

- Achlya flavicornis* L. Assez commun dès le 8 mars.
Chenille sur bouleau.

Famille OecophoridaeSous famille Chimabachinae

- Diurnea fagella* D-S Commun en mars.
Chenille sur feuillus de préférence, polyphage.

Famille TortricidaeSous famille Tortricinae

- Tortricodes alternella* D-S Commun dès le 23 janvier.
Nombreux exemplaires noyés dans les ornières et
en zones inondées.
Chenille sur de nombreux feuillus.

C'est donc 26 espèces de papillons nocturnes qui ont ainsi été rencontrés à notre lampe à ultra-violet, pendant cette période très défavorable pour les Lépidoptères.
Notons que l'hiver 1993-1994 n'a pas été rigoureux, mais par contre bien humide

EXPÉRIENCE DE TAMISAGE DU CONTENU D'UNE BOUTEILLE DE SODA ABANDONNÉE EN FORÊT DE COMPIÈGNE

Jean-Hervé YVINEC

Le 5 mars 1995, au cours d'une sortie de l'ADEP en forêt de Compiègne, la parcelle 504 à proximité de l'étang de l'Étot a été explorée. Comme lors de chaque séance de recensement des grands carabes, les bouteilles de bière sont examinées car elles font souvent office de piège. De temps à autre une bouteille encore en partie remplie provoque une véritable hécatombe. Mais au-delà de l'indignation et de l'écoeurement que cela suscite, il nous a paru utile de quantifier l'ampleur du désastre et pourquoi pas d'utiliser les données recueillies.

Une bouteille en verre d'un litre de soda contenant une épaisse soupe organique et odorante a donc été emportée à fin d'examen. Les premières gouttes versées sur le terrain ayant montré la richesse en insectes contenus, il a été procédé à un tamisage sur une grille de 2 mm carré. Après un rinçage abondant, nous avons recueilli une impressionnante quantité d'insectes ainsi que quelques micro mammifères (Tab. 1). Après une phase de tri, les déterminations ont été réalisées sur les pièces squelettiques les plus grandes et les plus significatives (élytres, pronotum et têtes). Tant qu'on se cantonne aux espèces de taille importante la détermination des pièces détachées ne pose guère de problème et ne demande pas trop de temps.

Tableau 1 : Détermination et comptage des individus

Necrophorinae :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - <i>N. vespilloides</i> NBST | |
| Elytre G n = 96 | |
| Elytre D n = 99 | NMI = 122 |
| 23 ensembles (Elytre + thorax) | |
| - <i>N. vespillo</i> L. | NMI = 8 |
| - <i>N. humator</i> OL. | NMI = 24 |

Silphinae : NMI = 1

- Lucanidae :
- | | |
|----------------------------------|---------|
| - <i>DORCUS parallelepipedus</i> | NMI = 1 |
|----------------------------------|---------|

- Scarabeidae :
- | | |
|----------------------|---------|
| - 3 <i>Geotrupes</i> | NMI = 3 |
|----------------------|---------|

- Carabidae :
- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| - 5 <i>purpurascens</i> | |
| - 7 <i>problematicus</i> | |
| - 2 <i>auronitens</i> | NMI = 39 |
| - 13 <i>plastysma</i> | |
| - 8 <i>abax</i> | |
| - 4 carabiques de taille moyenne | NMI = Nombre Minimum d'Individus |

L'apport en informations de l'examen du contenu de ces bouteilles abandonnées nous paraît non négligeable. Un investissement en temps, minime, pour le tamisage et le rinçage fourni une quantité souvent importante de coléoptères ; certes en pièces plus ou moins détachées. Ici c'est un minimum de 200 individus appartenant 15 espèces de taille moyenne à grande qui ont été recueillies (fig. 1). La présence d'espèce de petite taille est attestée mais n'a pas été favorisée par la maille de tamisage.

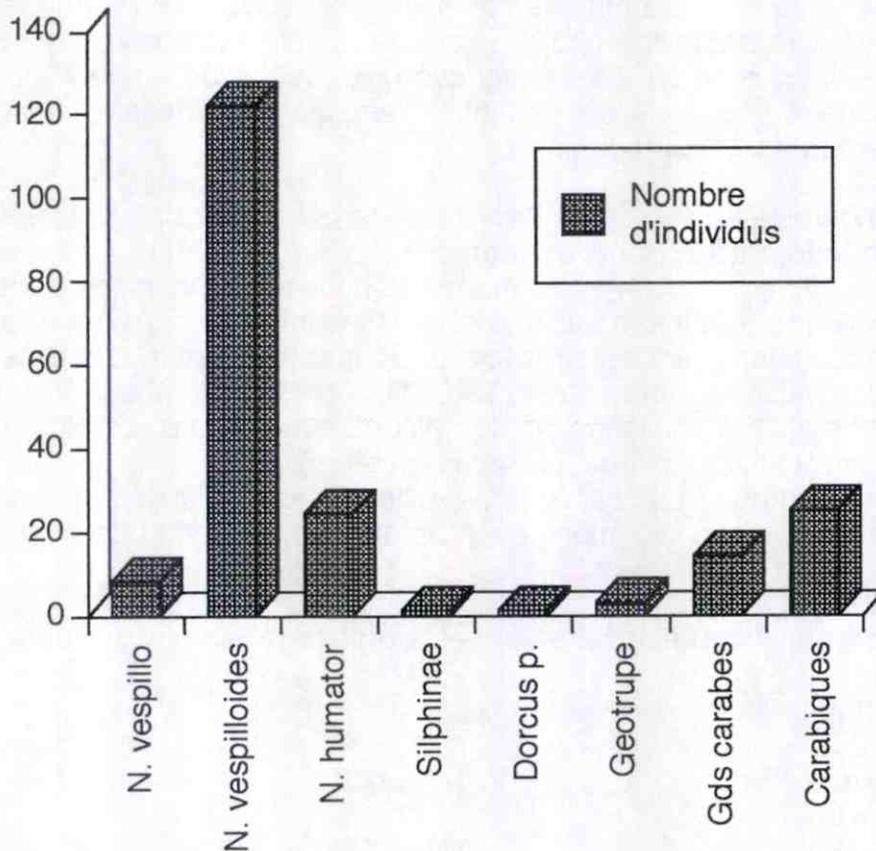


Figure 1 : Décompte des individus piégés par espèce ou par catégorie

La nature du liquide contenu dans la bouteille (sucré et gazeux) a visiblement une influence sur les espèces qui sont capturées. En général les habituelles bouteilles de bière, sont plutôt attractives pour les boursiers et les carabidae (petits et grands). Notre collègue S. Behramel nous a, par exemple, signalé avoir découvert plus d'une dizaine de cadavres de glabratus dans une bouteille de coca. La présence de micro mammifères est relativement courante ; la musaraigne du fait de sa faible taille étant particulièrement bien représentée.

Dans le cas présent, on peut suspecter que le liquide initial s'est bien vite transformé, grâce à l'adjonction de quelques carabes et micro mammifères, en une soupe putride de la plus belle odeur. Les nécrophores ont donc été particulièrement attiré par ce piège mortel. L'auto entretien du système a ensuite conduit à l'accumulation de 154 individus appartenant à au moins trois espèces de necrophorinae.

L'effrayante efficacité d'un tel piège frappe et ne manque pas de nous interroger. Quel impact, sur les populations, ceci peut-il avoir et quelles en sont les conséquences à court et moyen termes. Peut-on supposer qu'il y a eu élimination sur une surface de quelques hectares d'une part notable de la population. Il serait intéressant de poursuivre ces questions par une expérimentation sur le terrain. Pourquoi, par exemple, ne pas concevoir un piège non destructif de ce type afin d'effectuer des comptages sur cette parcelle. Ceci permettrait par exemple de vérifier le caractère dévastateur de ces bouteilles abandonnées ou de relativiser leur importance. Suite au prochain épisode.

Les données fournies par ce type de piège pourraient être utilisées de plusieurs manières. Par exemple, étant donné le grand nombre d'individus pour certaines espèces (les necrophorinae par exemple), il serait possible d'aborder les phénomènes de variation morphologiques (taille, couleurs, dessin des élytres) au sein d'une population.

Sur le plan de la protection de l'entomofaune, il me paraît important, de faire connaître le caractère dévastateur de ces bouteilles abandonnées et j'espère que cette expérience y contribuera. Ayant pris conscience du problème, lors des sorties ADEP nous effectuons couramment un ramassage avant de quitter un lieu de prospection. Au minimum, il faut vider les bouteilles qui contiennent encore un peu de liquide, afin qu'elles ne se transforment pas en pièges mortels.

En conclusion, cette expérience, nous semble positive et malgré son aspect peu ragoûtant, cette méthode nous paraît susceptible de contribuer aux recensements et à la cartographie de certaines espèces en forêt de Compiègne qui reste notre principal objectif.

7 rue de l'église 60280 Bienville

UN PIÈGE À CARABES NON DESTRUCTIF

Jean-Hervé YVINEC

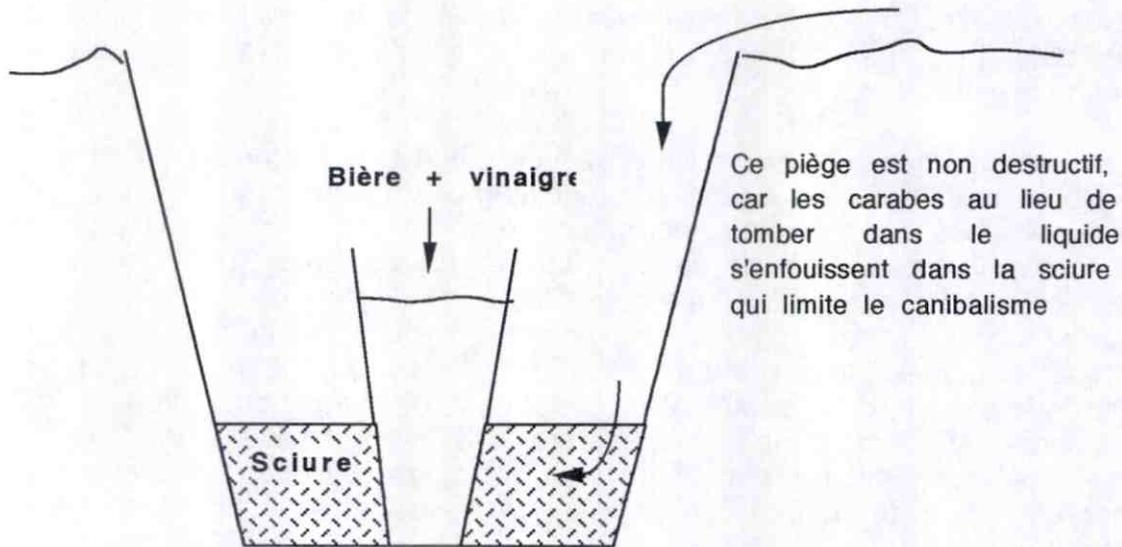
Les expériences de piégeage / comptage en forêt de Compiègne de l'année dernière (Yvinec 1994) ont impliqué la réalisation d'un piège sans danger pour les populations recensées. Ce petit exposé complète d'ailleurs cet article puisque la figuration du piège manquait.

Le but poursuivi, le comptage des individus par espèce, nous paraissait par trop destructif sans cette précaution peu coûteuse. Il est vrai que "l'impact du piégeage par les entomologistes est de peu d'importance au regard des destructions occasionnées par une seule route traversant la forêt". Bien que je sois d'accord avec ce collègue de l'ACOREP que je viens de citer, il me semble inutile d'ajouter de nouvelles causes de mortalité à des populations déjà maltraitées par la forte anthropisation des forêts du bassin parisien.

Bien sur ce piège, adapté à notre mode d'investigation, ne saurait convenir dans tous les cas. Il n'est pas possible d'envisager la pose d'une ligne de 100

pots ainsi que le pratique certains. La méthode serait totalement inadaptée au but recherché. En revanche, la fabrication et la pose de quelques pièges qui permettent de ne prélever que ce dont on a besoin me paraît praticable pour nombre d'entre nous.

Le piège



Piège à carabes composé d'un pots de fleurs et d'un gobelet en plastique

La réalisation du piège est d'une grande simplicité et de peu de coût. En effet, il s'agit de récupérer des pots en plastiques pour plantes. Une petite visite à votre fleuriste s'impose. Si le fond est troué l'utilisation de morceaux de ruban adhésif suffit à le rendre utilisable. Au fond du pot et au centre, on colle un gobelet en plastique jetable (attention au choix de la colle, certaines ont tendance à faire fondre le gobelet). Enfin, le fond du pot principal est garni de sciure ou de copeaux de bois et le gobelet rempli d'un mélange de bière et de vinaigre.

L'utilisation des copeaux de bois dans le fond du pot, évite ou limite grandement le cannibalisme. Ceci permet de ne relever le piège que tous les 3 ou 4 jours, voir plus. La pose est un peu plus contraignante qu'avec de simple pots, mais les contraintes liées au ramassage sont moins lourde :

- absence de perte par putréfaction dans le liquide;
- meilleur états des spécimens que l'on conserve;
- étalement possible entre deux visites.

J'espère que cette technique pourra être utile à d'autres. En tout cas, elle a moins le mérite de satisfaire le coté "éclo" qui sévit chez de nombreux entomologistes. Encore merci à Mr Pucci qui m'a conseillé pour mes premières expérience de piégeage.

Bibliographie :

YVINEC J.H. 1994 : Prospections et piégeages de carabes en forêt de Compiègne L'ENTOMOLOGISTE PICARD Bull. semestriel de l'ADEP 12/94

7 rue de l'église 60280 Bienville

Eléments d'histoire du territoire du Camp de Sissonne

Ceci est une première synthèse des connaissances acquises, connaissances qu'il faudra compléter et élargir. Il est possible de comprendre la formation et l'évolution des paysages par l'étude des pratiques agricoles. Le paysage actuel du territoire du Camp de Sissonne est le résultat de cette histoire.

Le Camp de Sissonne a une superficie de 6028 hectares. Il s'étend sur les terroirs de Sissonne (2900 ha) Lappion, La Malmaison, Amifontaine, Saint Erme Outre et Ramecourt, et très secondairement sur ceux de La Selve et de Nizy le Comte.

1° Aperçu géographique et géologique :

Le Camp de Sissonne appartient à la Champagne agricole qui se continue dans les Ardennes à l'Est et dans la Marne du Sud. Les communes du canton ont d'ailleurs participé à la formation du syndicat de la "Champagne picarde" (en 1994).

1-1 C'est un pays sec ; pas de ruisseaux sur le camp, qui comprend cependant à sa bordure Ouest la source de la Souche et des mares temporaires. Le camp dans son ensemble appartient au bassin de la Souche : au-delà de sa limite Est (terroir de Nizy le Comte), les eaux coulent vers le Sud (directement jusqu'à la rivière Aisne).

1-2 Le camp est tout entier situé sur l'étage sénonien qui comprend : "a) craie blanche sans silex, pure, fiable, contenant des nodules de marcassite; b) craie jaunâtre ou grisâtre, plus dure, magnésienne, disposée en bancs discontinus ; c) des sables dolomitiques". Cette craie est souvent recouverte par les sables de Sissonne qui proviennent d'un "remaniement quaternaire des sables éocènes, principalement tharnétiens". L'épaisseur de ces sables varie de quelques décimètres à plusieurs mètres. On note enfin la présence de sables limoneux dans les vallons.

1-3 La craie blanche est associée aux bois et garennes, à des pelouses en général pauvres, comme le notait déjà d'Archiac en 1843. Ratineau (1928) nous dit que ces "terres sableuses et calcaires, sèches et légères, ne sont guère cultivées qu'aux abords des corps de ferme : plus loin elles constituent des bois et des savarts".

2° Formation du paysage au 12^e et 13^e siècles

Si l'on compare la champagne picarde aux collines tertiaires du Sud Laonnois, on remarque que les villages y sont plus éloignés les uns des autres et les terroirs communaux beaucoup plus grands.

2-1 A Fiette (dans son livre sur le Département de l'Aisne paru en 1960) nous dit : "Les sables et les terres froides de la bordure ardennaise appellent l'économie forestière. A l'origine la forêt fut une végétation naturelle qui dut couvrir la plus grande partie du territoire à l'exception des zones clairières vites utilisées et agrandies par les premiers défricheurs et à l'exclusion des horizons, sans doutes steppiques, ancêtres des savarts, s'ouvrant à l'Est sur la champagne crayeuse. Cette forêt "climatique" complètement dégradée vit son destin réduit à celui de compagnie des sols sableux les plus pauvres" (p.135). "La poussée démographique du milieu du Moyen-Age provoqua une 2^e vague de défrichements. Les forêts furent réduites à une surface assez voisine de l'actuelle..." (p.139).

Le défrichement s'est fait autour des villages, agrandissant le cercle cultivé autour d'eux. Il en est de même des grandes fermes, souvent monastiques qui ont ouvert d'autres clairières. Fiette nous parle d'un "terroir gardant comme invisible l'assiette des grandes clairières de défrichement." "Les parcelles sont étroites, plus longues, elles se

présentent comme des lanières et correspondent à une géométrie rurale calquée sur les besoins de la charrue et de l'attelage des chevaux". Cette structure de "clairières" est encore visible dans le camp, et même la structure en lanière se retrouve sous la forme de quelques bandes boisées.

2-2 Le territoire du camp comprend les "clairières" centrées sur les villages de Sissonne, la Selve et La Malmaison, sur les anciennes fermes de Jeoffrécourt, Solféricourt, Macquigny, Buchancourt, Le Buisson, du Bois Loyé qui étaient dans le périmètre du camp, enfin sur les fermes de Mouchery, Frontigny et surtout Fleuricourt, qui, situées en dehors du camps, ont vu une partie de leur terroir intégrée dans le camp.

2-3 Enfin, dernier élément de la formation du paysage, Alain St Denis, dans son ouvrage tout récent sur le Laonnois au 12^e et 13^e siècles, signale qu'au 12^e siècle : "de grands troupeaux prospèrent autour des exploitations implantées sur les terres sèches de la plaine champenoise, alimentant le marché de la laine, de la viande et du cuir. La conquête des bois et des friches a connu une brutale accélération entre 1120 et 1145. Cette période de développement coïncide avec l'implantation de nombreuses granges prémontrées et cisterciennes" (p.196). Sur sa carte (p.165) il mentionne des défrichements à Fleuricourt (1133) et à Sissonne (1195). Quant à la ferme de Jeoffrécourt, elle était une "agglomération dotée d'une église" (Maxime de Sars) et appartenait depuis 1147 à l'abbaye de Vauclair. L'action des troupeaux et des défrichements était complétée par celle des lapins : sur le seul terroir seigneurial de Sissonne, il y avait encore au 18^e siècle 30 hectares dans lesquels s'exerçait le droit de garenne.

2-4 Selon Alain St Denis (p.176) "vers 1170 les prés tapissent les fonds de vallées et gagnent sur les zones marécageuses". Existait-il des prés sur le territoire du camps de Sissonne ou seulement des savarts ? Il est probable que la pratique de l'élevage s'y est développée sur la base du droit de vaine pâture qui s'exerçait à la fois sur les lieux incultes, sur la partie en jachère (un tiers des surfaces cultivées en cas d'assolement triennal) et sur les parties cultivées, après la récolte.

3° Le 18^e siècle

Les actes notariés (baux des fermes) et les inventaires des biens nationaux en 1789 donnent quelques renseignements précis.

3-1 Les redevances en nature comportent essentiellement le seigle et à un moindre degré l'avoine. Le sarrasin, les lentilles et les pois apparaissent en plus petites quantités dans les baux, mais leur culture pour l'usage des paysans était peut être plus importante. Le froment est mentionné deux fois et en très petite quantité. On trouve aussi des "toisons de laine", des cochons de lait, des chapons, des dindes et dindons. C'est une agriculture de sol pauvre, et, si l'on en croit les inventaires, avec de faibles rendements. Les renseignements sur les forêts sont aussi incomplets. Maxime de Sars (Histoire de Sissonne p.96) nous dit que les moines de Vauclair "avaient conservé sous le contrôle de la maîtrise royale des eaux et forêts de Laon l'exploitation" de 254 hectares de bois.

3-2 L'inventaire des biens et revenus de l'abbaye de Vauclair du 6 février 1790 précise que "trois pièces de bois faisant parite du quart mis en réserve de tous les bois de l'abbaye : les bois des vieilles Mottes, des Loges et la Garenne Bailliard, en tout 176 arpents ont été vendus en 1768 à 44 ans de recrue". Quant aux "bois de Richemont, Saint Lunain, la Queue d'Aloudre et de la Perche, 129 arpents" on les "coupe à l'âge de 25 ans, ce qui fait 5 arpents 16 verges à exploiter chaque année". Maxime de Sars (p.84) nous parle de 75 arpents plantés en bois depuis 1765 au lieu dit le Bois Loyé, et du Bois Pétereau, 50 arpents, tenant au chemin de Ste Preuve.

3-3 D'un point de vue plus général, l'inventaire de Vauclair donne des renseignements très utiles. La ferme de Jeoffrécourt comprend "1150 arpents de mauvaises terres traversées par une multitude de chemins très fréquentés par les troupeaux de boeufs et de moutons qui font beaucoup de tort aux empouilles, difficiles à cultiver et demandant beaucoup de semence pour produire une petite récolte". Quant à la ferme de Frontigny "c'est un fond de craie couvert de quelques pouces de sable que les grandes pluies et la fonte des neiges ont emporté des collines dans les fonds, ce qui a réduit les collines en savarts et gâté les fonds par les craies qui y ont été apportées". Pour le Petit Frontigny, il est précisé que le même phénomène a "réduit la montagne en savarts où l'herbe même ne peut pousser" et que les terres labourables sont "devenues (c'est moi que le souligne) très ingrates et de peu de rapport". Enfin, les bois de Frontigny "qui n'ont pas été essartés dans le temps parce qu'ils sont situés sur des monts incapables de produire du seigle ou autres grains, sont de peu de valeur. Depuis 4 ou 5 ans on a planté sur ce terroir environ 35 arpents de mauvaises terres en bois qui ne sont pas encore en valeur". (Ces bois sont à la partie Sud-Est du camp).

En résumé, les pratiques agricoles avaient entraîné une érosion importante, et le maintien des forêts ou le reboisement étaient apparus comme la meilleure solution. Enfin, il n'y a aucune mention de prés ou de prairies.

4° Le 19e siècle

La principale source d'information se trouve dans les monographies communales des instituteurs en 1884. Malheureusement leur qualité est très variable.

4-1 D'Archiac, dans sa "description géologique de l'Aisne" en 1843, dit qu'"au Nord de La Malmaison, il y a beaucoup de carrières ouvertes dans la craie, dont celle qui est au milieu du bois, dite carrière des Pourceaux". (Sa carte géologique de 1842 en indique 4 et 1 four à chaux). Et plus loin : "toutes les petites garennes des environs jusqu'à La Selve, Sissonne ou Marchais sont sur la vraie blanche qui constitue aussi les buttes des marais de la Souche. Les terroirs d'Eppes, de Coucy les Eppes et de Samoussy ne sont formés que par la craie recouverte d'un sable mobile de 0 m.15 à 0 m.20 d'épaisseur. Lorsqu'il s'y joint un peu d'alluvion ancienne, la terre peut porter du froment, mais dans le plus grand nombre de cas, on n'y récolte que du seigle et des racines".

4-2 Les monographies (publiées par J.Y. Sureau en 1985) nous apprennent qu'à Sissonne, on continuait à employer l'assolement triennal, à cultiver le seigle, l'avoine et le sarrasin, et, fait nouveau, des prairies artificielles (trèfle, luzerne, sainfoin). La vaine pâture est encore en usage (p.31), alors que Maxime de Sars dit qu'elle a été abandonnée en 1858. On commence aussi à cultiver la betterave à sucre. Enfin "on a défriché sur le terroir : le bois des Loges (25 ha.) le grand Bois (110 ha.) le bois de l'Echelle (35 ha.) le bois de la Pierre (40 ha.) le bois de la Motte (25 ha.) et environ 150 ha. de garennes. Mais maintenant on reboise beaucoup." (C'est moi que le souligne). Même constatation p.28, il ne reste plus que 580 ha. de bois-taillis ou garennes" sur le terroir de Sissonne.

A Lappion, il y a 200 ha. de prairies artificielles et 50 ha. de betteraves, le pâturage se règle à l'amiable, pas de jachère, assolement triennal, 546 ha. de bois (garennes) sur le terroir : chêne, bouleau, coudrier, aulne, tilleul, boursaude (il s'agit de salix caprea) sapins... (il s'agit probablement de pins). La plupart de ces bois sont sur le territoire actuel du camp.

A Saint Erme, il y a 36 ha. de prairies naturelles toutes situées dans les bas fonds et donnant un foin de médiocre qualité, 264 ha. de prairies artificielles, dans les champs, il n'y a que les moutons que l'on mène paître, dans la plaine il y a quelques garennes, auxquelles s'ajoutent chaque année des plantations nouvelles.

A La Selve, pas de prairies naturelles, et les prairies artificielles réussissent peu à cause de la sécheresse du sol et de son peu de fond, assolement triennal (3^e année : jachères, quelquefois sainfoin ou trèfle). Presque pas de terrain boisé sur le territoire si exigée de La Selve. Mais sur les terroirs voisins, tout autour du village, il y a un grand nombre de garennes appartenant aux habitants de La Selve. Bien loin de défricher, on reboise, surtout les terres médiocres.

4-3 En reprenant ces informations qui concernent la plus grande partie du territoire du camp, il apparaît que l'importance relative des différentes cultures céréalières s'est maintenue, mais que se sont développées la culture de la betterave et surtout celle des prairies artificielles. Celles-ci ont permis le maintien, et dans la 1^{ère} moitié du 19^e siècle, l'extension de l'élevage des moutons. En 1884, en additionnant les troupeaux de Sissonne, Lappion, Nizy le Comte, La Selve et Saint Erme, on trouve 13 830 moutons, auxquels il faudrait ajouter ceux de La Malmaison et d'Amifontaine. L'importance de ce troupeau permet de comprendre la construction d'une filature de laine à Sissonne en 1870. (120 ouvriers en 1884. 10 000 broches en 1911). Ratineau nous parle de la "place grande faite dans les grandes exploitations à l'élevage du mouton aux parcours : fourrages verts annuels, jachère ou versaine" (p.53). Parmi les fourrages verts annuels, il cite : "minette, anthyllide, dravières, hivernaches." Rionet, le grand botaniste de l'Aisne, signalait en 1891 l'anthyllis (anthyllide) comme "assez commun" dans les prairies artificielles. On le trouve encore sur le territoire du camp en quantité appréciable !

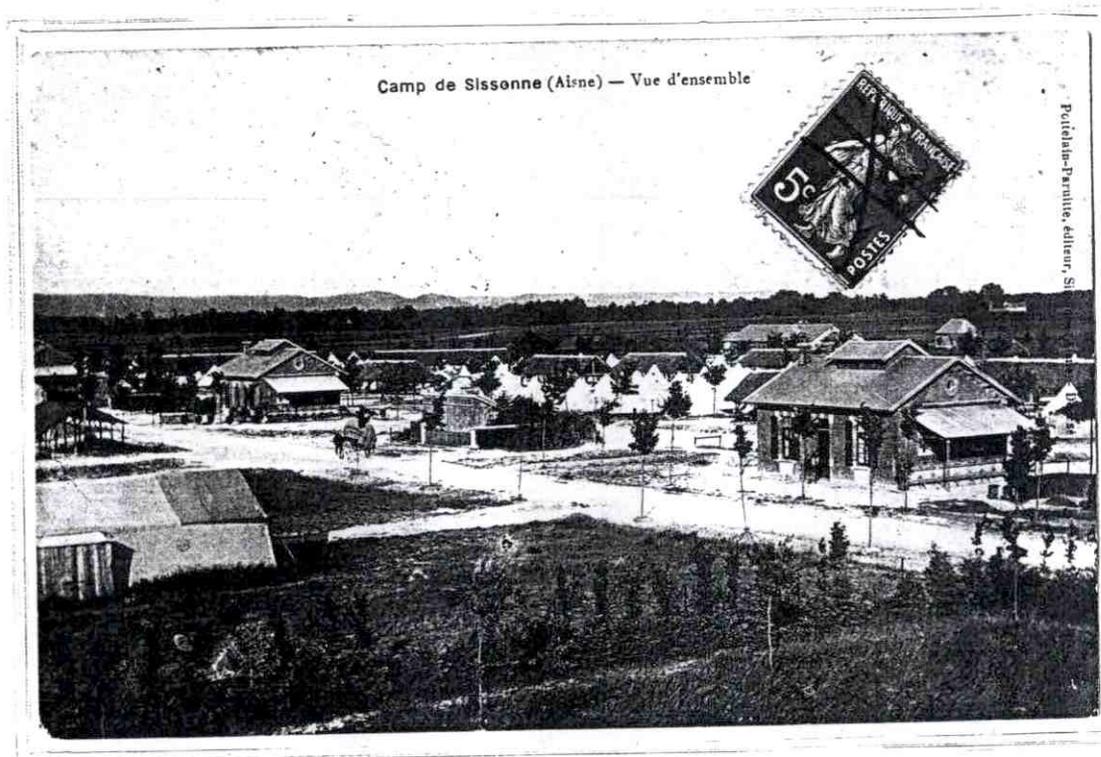
4-4 Il apparaît aussi qu'il y a eu au milieu du 19^e siècle un vaste effort de défrichement, de déboisement qui n'a pas été rentable, et que, comme au 18^e siècle on a délibérément reboisé. Ratineau nous dit que "des reboisements assez importants ont été effectués" (dans la région du camp) "au cours du siècle dernier : 1300 hectares environ" (p.115) et que "le bouleau est particulièrement important dans les boqueteaux de la région de Sissonne où il a servi au reboisement de terrains pauvres, en mélange avec le pin noir" (p.117). Il précise que le "pin noir d'Autriche est l'essence indiquée" pour ce reboisement en mélange avec une certaine proportion de feuillus, chêne et bouleau. (p.139).

5° La formation du camp de Sissonne

5-1 La première expropriation en vue de réaliser le "champ régional de manoeuvre et de tir de Sissonne" (622 ha) a été autorisée par décret du 29 août 1895. Il fut inauguré le 17 juillet 1896. Un correspondant du Journal de l'Aisne du 10 mars 1898 proteste contre l'extension du camp : "quand l'Etat, qui nous a déjà exproprié de 6 à 700 ha. à l'Est, se propose de nous exproprier encore de 1300 ha. et bien plus dans un avenir prochain, nous nous demandons ce qui restera aux propriétaires actuels de leur immense terroir". La deuxième expropriation fut en effet réalisée en 1898. Elle comprenait les fermes du Buisson, Buchancourt, Macquigny et Solféricourt, soit 5 ha. de propriétés bâties et 1184 ha. de propriétés non bâties. La troisième se fit en 1899 (349 ha.), la quatrième en 1900 (2 ha. 65 ares pour l'installation d'un champ d'épandage et 5 ha. 49 ares pour l'organisation d'un dépotoir). La cinquième (433 ha.) se fit en 1907 et la sixième en 1908 (6 ha. de propriétés bâties de fermes de Jeoffrécourt et 148 ha. de non bâties). La septième (188 ha.) se fit en 1909, la huitième (507 ha.) en 1909, la neuvième (359 ha.) en 1910/1911, la dixième en 1913 (1810 ha.) et la dernière (212 ha.) en juin 1914. La plus grande longueur Nord-Sud mesure 10 km et la largeur Est-Ouest 9 km. La chasse, assez giboyeuse, était réservée aux officiers de l'armée active, de la réserve ou retraités des deux corps d'armée intéressés. Les allemands y construisirent la Hunding Stellung fin 1917 et des combats eurent lieu en octobre 1918 dans les ouvrages du Mont Simon Legrand.

5-2 Il faudra étudier plus en détail cette histoire, ainsi que l'évolution du territoire du camp : la nature y a repris ses droits depuis plus de 80 ans ! Une notice sur le camp (1974) donne quelques indications sur le taux de boisement des différentes zones. Citons quelques extraits du règlement. Articles 321 : circulation sous bois. Suivre les chemins tracés. Interdit de briser les baliveaux et d'écraser les parcelles en cours de régénération naturelle. 322 : interdit d'abattre et de mutiler les arbres. 323 : ne pas déranger le gibier... Une étude comparative des différentes éditions de la carte d'Etat-major et de la carte IGN actuelle montre que l'aspect général du territoire du camp s'est maintenu avec ses grandes "clairières", mais que les zones boisées ont pris un caractère plus massif et surtout plus continu.

Guy Pluchart
mars 1995



QUELQUES LEPIDOPTERES DU CAMP DE SISSONNE

par *Martin FOURNAL*

Les espèces de la liste suivante ont été rencontrées lors de trois prospections réalisées le 8-VII-1993 ,
le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994

Zygaenidae:

<i>Adcita globulariae</i> Hübner	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Zygaena filipendulae</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Zygaena carniolica</i> Scopoli	le 8-VII-1993

Pyralidae:

<i>Oncocera semirubella</i>	le 8-VII-1993
<i>Pyrausta purpuralis</i>	le 14-VIII-1994

Hesperiidae:

<i>Thymelicus lineola</i> Ochsenheimer	le 8-VII-1993
<i>Hesperia comma</i> Linné	le 14-VIII-1994
<i>Ochlodes venatus</i> Turati	le 19-VI-1994
<i>Erynnis tages</i> Linné	le 19-VI-1994
<i>Carcharodus alceae</i> Esper	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994

Pieridae:

<i>Aporia crataegi</i> Linné	le 19-VI-1994
<i>Leptidea sinapis</i> Linné	le 8-VII-1993
<i>Colias crocea</i> Fourcroy	le 14-VIII-1994
<i>Colias australis</i> Verity	le 8-VI-1993 , le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Gonepteryx rhamni</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 14-VIII-1994
<i>Pieris brassicae</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 14-VIII-1994
<i>Pieris rapae</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 14-VIII-1994
<i>Pieris napi</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 14-VIII-1994

Nymphalidae:

<i>Inachis io</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Cynthia cardui</i> Linné	le 19-VI-1994
<i>Araschnia levana</i> Linné	le 8-VII-1993
<i>Mesoacidalia aglaja</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Melitaea cinxia</i> Linné	le 19-VI-1994
<i>Melitaea phoebe</i> Schiffermüller	le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Melitaea didyma</i> Esper	le 8-VI-1993 , le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Mellicta aurelia</i> Nickerl	le 19-VI-1994
<i>Eurodryas aurinia</i> Rottemburg	le 19-VI-1994

Satyridae:

<i>Parahipparchia semele</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 14-VIII-1994
<i>Arethusana arethusa</i> Schiffermüller	le 14-VIII-1994
<i>Maniola jurtina</i> Linné	le 8-VI-1993 , le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Pyronia tithonus</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 14-VIII-1994
<i>Coenonympha pamphilus</i> Linné	le 8-VI-1993 , le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Coenonympha arcania</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Coenonympha glycerion</i> Borkhausen	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Melanargia galathea</i> Linné	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994

Lycaenidae:

<i>Callophrys rubi</i> Linné	le 19-VI-1994
<i>Nordmannia ilicis</i> Esper	le 8-VII-1993
<i>Heodes tityrus</i> Poda	le 8-VII-1993
<i>Heodes hippothoe</i> Linné	le 19-VI-1994
<i>Cupido minimus</i> Fuessly	le 8-VI-1993, le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Pseudophilotes baton</i> Bergstrasser	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Glaucopsyche alexis</i> Poda	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Maculinea alcon</i> Schiffermüller	le 8-VII-1993 et le 19-VI-1994
<i>Maculinea arion</i> Linné	le 8-VII-1993
<i>Plebejus argus</i> Linné	le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Plebejus argyrognomon</i> Bergstrasser	le 8-VI-1993, le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Cyaniris semiargus</i> Rottemburg	le 8-VII-1993
<i>Lysandra coridon</i> Poda	le 8-VII-1993 et le 14-VIII-1994
<i>Lysandra bellargus</i> Rottemburg	le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994
<i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg	le 8-VI-1993, le 19-VI-1994 et le 14-VIII-1994

Geometridae:

<i>Thalera fimbrialis</i> Scopoli	le 8-VII-1993
<i>Aplasta ononaria</i> Fuessly	le 14-VIII-1994
<i>Scopula ornata</i> Scopoli	le 8-VII-1993 et le 14-VIII-1994
<i>Scopula rubiginata</i> Hufnagel	le 14-VIII-1994
<i>Idea ochrata</i> Scopoli	le 8-VII-1993
<i>Aplocera plagiata</i> Linné	le 14-VIII-1994
<i>Phyalapteryx virgata</i>	le 8-VII-1993
<i>Minoa murinata</i> Scopoli	le 14-VIII-1994
<i>Semiothisa clathrata</i> Linné	le 8-VII-1993
<i>Ematurga atomaria</i> Linné	le 8-VII-1993

Arctiidae:

<i>Diacrisia sannio</i> Linné	le 14-VIII-1994
<i>Thyria jacobaea</i> Linné	le 8-VII-1993
<i>Spiris striata</i> Linné	le 8-VII-1993

Noctuidae:

<i>Euclidia glyphica</i> Linné	le 8-VII-1993
<i>Autographa gamma</i> Linné	le 8-VII-1993

Deux lépidoptères nouveaux pour le Nord de la France découverts le 19 juin 1994 au Camp National de Sissonne (Aisne)

M. Duquet

Le 19 juin 1994, profitant de la journée "Portes Ouvertes" quelques membres de L'A.D.E.P., abandonnant lâchement (!) leurs collègues affectés à la surveillance de l'exposition entomologique organisée dans les hangars militaires, sont allés prospecter dans les immenses friches du Camp.

Parmi les innombrables papillons rencontrés, il faut surtout noter la présence d'un exemplaire de *Pyrgus serratulae* Rbr., Rhopalocère Hesperidae aussi nommé l'Hespérie de l'Alchimille, disparu de l'est de la région parisienne, mais qui survit encore au plus près en Bourgogne, Lorraine et dans l'est de la Belgique. Sa chenille vit sur Potentille et Alchemille.

Le soir, au cours d'une chasse aux ultra-violets, trois exemplaires de la belle géomètre verte *Thetidia smaragdaria* F. ont été attirés. C'est aussi une espèce jusqu'alors inconnue dans nos régions nordiques.

Elle est présente en Lorraine, la Marne et la Région Parisienne, et en Angleterre où, curieusement elle vit dans les estuaires sur l'Artémise maritime.

Dans les friches calcicoles du continent la chenille se nourrit de différentes plantes basses : *Achillaea*, *Rubus*, *Artemisiae*, *Scabiosa*, *Senecio*, etc...

LES RHOPALOCERES DE LA FORET DE COMPIEGNE

(Complément à l'article de Maurice DUQUEF)

par *Martin FOURNAL*

Les espèces de la liste suivante ont été rencontrées lors de six prospections réalisées le 22-VI-1992, le 2-VIII-1993 et les 1-VI, 17-VI, 27-VI et 24-VII-1994.

Hesperiidae:

<i>Carterocephalus palaemon</i> Pallas	le 1-VI-1994 et le 17-VI-1994
<i>Heteropterus morpheus</i> Pallas	le 1-VI-1994 et le 17-VI-1994
<i>Thymelicus sylvestris</i> Poda	le 22-VI-1992, le 27-VI-1994 et le 24-VII-1994
<i>Ochlodes venetus</i> Turati	le 22-VI-1992, le 2-VIII-1993, le 17-VI-1994, le 27-VI-1994 et le 24-VII-1994
<i>Pyrgus malvae</i> Linné	le 1-VI-1994

Pieridae:

<i>Colias crocea</i> Fourcroy	le 1-VI-1994 et le 17-VI-1994
<i>Pieris rapae</i> Linné	le 27-VI-1994 et le 24-VII-1994
<i>Pieris napi</i> Linné	le 2-VIII-1993 et le 24-VII-1994
<i>Pieris brassicae</i> Linné	le 22-VI-1992 et le 27-VI-1994
<i>Gonepteryx rhamni</i> Linné	le 22-VI-1992, le 2-VIII-1993, le 1-VI-1994, le 17-VI-1994 et le 24-VII-1994

Nymphalidae:

<i>Apatura iris</i> Linné	le 27-VI-1994
<i>Apatura ilia</i> Schiffermüller	le 22-VI-1992 et le 27-VI-1994
<i>Vanessa io</i> Linné	le 2-VIII-1993 et le 24-VII-1994
<i>Vanessa atalanta</i> Linné	le 22-VI-1992, le 2-VIII-1993, le 1-VI-1994 et le 24-VII-1994
<i>Aglais urticae</i> Linné	le 22-VI-1992
<i>Polygonia c-album</i> Linné	le 22-VI-1992, le 27-VI-1994 et le 24-VII-1994
<i>Araschnia levana</i> Linné	le 2-VIII-1993 et le 24-VII-1994
<i>Glycyptis paphia</i> Linné	le 2-VIII-1993, le 27-VI-1994 et le 24-VII-1994
<i>Pararge aegeria</i> Linné	le 17-VI-1994

Lycaenidae:

<i>Melanargia galathea</i> Linné	le 27-VI-1994
<i>Maniola jurtina</i> Linné	le 22-VI-1992, le 2-VIII-1993, le 17-VI-1994, le 27-VI-1994 et le 24-VII-1994
<i>Phanoprosopus hyperantus</i> Linné	le 22-VI-1992, le 2-VIII-1993, le 17-VI-1994, le 27-VI-1994 et le 24-VII-1994
<i>Lyronia tithonus</i> Linné	le 2-VIII-1993 et le 24-VII-1994
<i>Coenonympha arcania</i> Linné	le 17-VI-1994 et le 27-VI-1994
<i>Pararge aegeria tircis</i> Butler	le 22-VI-1992, le 1-VI-1994, le 17-VI-1994 et le 27-VI-1994
<i>Asiommatia megera</i> Linné	le 24-VII-1994

Lycaenidae:

<i>Lycaena phlaeas</i> Linné	le 2-VIII-1993 et le 24-VII-1994
<i>Lycomma icarus</i> Rottentburg	le 2-VIII-1993 et le 27-VI-1994

Dernière Nouvelle : Le Gazé (*Aporia crataegi*) retrouvé en Forêt de Compiègne : Notre collègue Jacques Neid nous a fait parvenir ses observations concernant les Rhopalocères (ce dont nous le remercions beaucoup) et c'est avec grand plaisir que nous y notons la présence de ce papillon (qui n'était plus connu qu'au Camp de Sissonne) du Carrefour du Puits de Berne le 8 juin 1992.

LES OPHRYS, ORCHIDEES DE PICARDIE

INTRODUCTION :

Pour la plupart des habitants de notre pays, les Orchidées sont ces merveilleuses fleurs originaires de l'Amérique du Sud ou de l'Asie du Sud-Est, que des spécialistes arrivent à faire fleurir, avec quelques précautions, dans des serres où ils ont recréé un climat équatorial.

Et pourtant, savez-vous que plus de trente espèces d'Orchidées sauvages poussent sur nos coteaux, dans nos marais ou dans nos forêts ? Certes elles sont plus discrètes et plus petites, mais quelle beauté, quelle variété de formes et de couleurs.

LE MONDE DES ORCHIDEES

Les Orchidées appartiennent à une famille qui possède le plus grand nombre d'espèces du monde (30 000) et le plus de formes différentes. On rencontre des Orchidées depuis l'Equateur jusqu'aux cercles polaires, mais bien sûr plus on se dirige vers les Pôles et moins on rencontre d'espèces. Pourtant en France il y a encore près de cent espèces.

C'est une famille très jeune, en pleine évolution et dont beaucoup de formes présentent une variabilité extrême, certaines espèces étant en train de naître à peine.

LA FLEUR

La fleur des Orchidées est irrégulière, elle est composée de six pièces disposées selon un axe de symétrie vertical. Trois pétales et trois sépales composent la fleur, les sépales ressemblant le plus souvent aux pétales. Ces derniers, par contre, ne sont pas tous pareils, celui du bas constitue le labelle, et c'est lui qui par sa forme et sa couleur donne toute leur beauté aux Orchidées.

LA REPRODUCTION

Les fleurs des Orchidées sont hermaphrodites, les organes sexuels mâles sont constitués d'une façon qui paraît particulière aux Orchidées, notamment, le pollen est contenu dans deux structures spéciales : les pollinies. Nous verrons plus loin, avec le genre Ophrys, l'importance de la forme du labelle, pour la fécondation de la fleur.

Les graines des Orchidées sont microscopiques et ressemblent à une fine poussière, elles ne possèdent aucune réserve nutritive.

L'embryon, pour se développer, doit vivre en symbiose avec un champignon minuscule (surtout Rhizoctonia).

OU VIVENT LES ORCHIDEES ?

En règle générale, les Orchidées ne poussent que dans des endroits sauvages, non pollués, ni modifiés par les agissements humains ; il est exceptionnel d'en rencontrer au bord des routes ou dans son jardin, les Orchidées sauvages fuyant l'Homme et ses nuisances.

Dans notre région, c'est surtout sur les coteaux calcaires (les larris) et dans les marais que les espèces seront le plus communes. Toutefois certaines Orchidées se rencontrent dans les sous-bois clairs ou dans les dunes.

LES OPHRYS

Les Ophrys sont le résultat d'une évolution remarquable : en effet le labelle des différentes espèces ressemble un peu à un corps d'insecte, bourdon, abeille, frelon, etc..., les hyménoptères mâles, croyant avoir affaire à une femelle de leur espèce, essaient de s'accoupler avec la fleur. Le résultat de cette vaine tentative consiste cependant à transporter de fleur en fleur les pollinies de l'Orchidée, collées sur le corps de l'insecte.

Les Ophrys possèdent peu de fleurs, rarement plus de dix, mais elles sont relativement grandes : 2 à 3 cm.

L'OPHRYS ABEILLE

(Ophrys apifera)

C'est une espèce haute d'une vingtaine de cm. Les sépales sont roses et le labelle brun est marqué de jaune. La fleur s'épanouit en juin sur les coteaux.

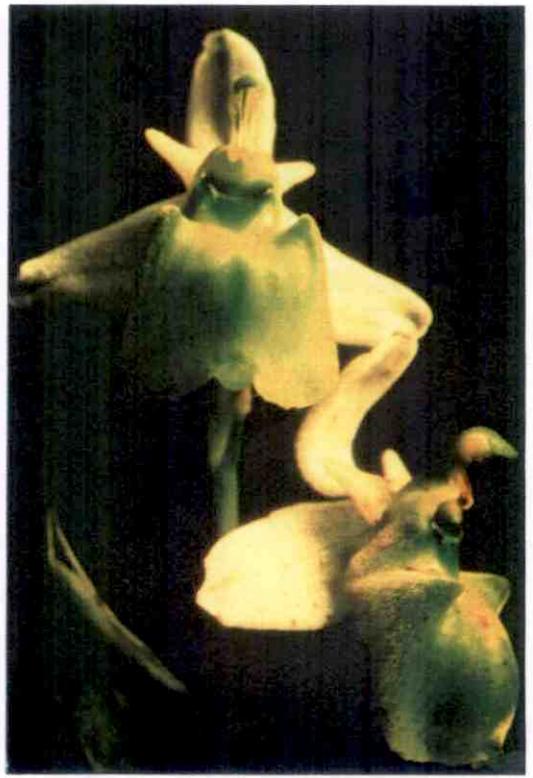
L'Ophrys abeille n'est jamais commune, mais est répartie dans toute la Picardie. Notons qu'au Mesnil-Théribus (Oise) existe une importante population d'exemplaires albinos.



Ophrys frelon
variété



Ophrys frelon



Ophrys frelon
albinos



Ophrys frelon
aberration à tendance
scolopax



Ophrys frelon



Ophrys frelon
à labelle jaune



Ophrys abeille



Ophrys araignée



Ophrys mouche hybridé



Ophrys abeille
fleur de droite albinos



Ophrys mouche

L'OPHRYS FRELON (ou bourdon)

(*Ophrys fuciflora*)

L'Ophrys frelon est une des Orchidées les plus remarquables de notre région. Haut d'une vingtaine de cm cet Ophrys possède des fleurs dont les sépales et pétales sont roses, parfois blanc-verdâtre, le labelle étant marron avec un dessin jaune.

Il n'existe pratiquement pas deux pieds d'Ophrys frelon dont les fleurs soient pareilles, le dessin du labelle est très variable, souvent asymétrique, sa forme change aussi : chez la fleur type celui-ci est large et plat, tandis que dans la forme scolopax le labelle est étroit et bombé, les gibbosités (excroissances poilues sur les côtés et à la base du labelle) sont très développées.

Précisons que la plupart des Botanistes considèrent scolopax comme une espèce distincte, méridionale, mais dont les caractères peuvent apparaître, dans le Nord, dans des populations de fuciflora.

C'est sur les coteaux de la vallée de la Somme entre Corbie et Bray-sur-Somme que se trouvent les plus belles populations, avec présence de la forme scolopax et d'autres variétés remarquables (labelle jaune au lieu d'être marron, pétales et sépales formant un casque, alors qu'ils sont étalés normalement...).

A Béthisy, près de la forêt de Compiègne, se trouvent aussi des exemplaires tendant vers la forme scolopax, tandis que près de Poix peut se rencontrer l'aberration albinos.

C'est en juin que fleurit l'Ophrys frelon ; il se trouve dans toute la Picardie, localisé aux coteaux chauds et ensoleillés.

L'OPHRYS ARAIGNEE

(*Ophrys sphegodes*)

C'est l'Ophrys le plus rare de Picardie, c'est aussi le plus précoce ; ses fleurs, qui s'ouvrent dès la fin avril, présentent des sépales vert-pâle et un labelle marron orné d'un dessin bleu très pâle.

Dans la Somme, il en existe quelques stations près de Molliens-Dreuil, sur les coteaux des vallées de l'Avre et de la Bresle, ainsi qu'à Cayeux-en-Santerre. Présent aussi dans l'Oise et l'Aisne (notamment sud-Laonnois), dans ce dernier département, près de Laon, se trouve la sous-espèce litigiosa, qui se distingue par ses fleurs plus petites que chez le type, et ourlées de jaune. Notons que l'Ophrys araignée est protégée par la loi.

L'OPHRYS MOUCHE*(Ophrys insectifera)*

Haut parfois de 40 cm, l'Ophrys mouche est le plus commun des Ophrys, il fleurit en mai-juin. Ses fleurs, plus petites que celles des autres Ophrys, ont le labelle marron, allongé et orné d'une tache bleuâtre.

Répandu partout en Picardie, sur les coteaux et les lisières des bois secs et calcaires.

PROTECTION DES BIOTOPES

Les larris (coteaux calcaires) où poussent nos Ophrys sont trop souvent dégradés par la pratique du moto-cross, la plantation de pins, la création de lotissements, ou même complètement détruits par le creusement de carrières ou le passage d'autoroutes.

Même préservés de toutes agressions humaines, les larris voient petit à petit les Ophrys, et aussi le reste de la flore et la faune qui y est liée, disparaissent étouffés par le développement des hautes herbes et des arbustes que ne broutent plus les moutons disparus avec leurs bergers. Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie a commencé la restauration de quelques coteaux picards, par le débroussaillage, le fauchage et même la réintroduction des moutons comme à St Pierre es champs (Oise).

Le travail est immense et urgent pour sauver nos petites orchidées sauvages et toutes les bonnes volontés seront les biens venues. Demain il sera trop tard.

BIBLIOGRAPHIE

Société linnéenne Nord-Picardie - 1992. Plantes protégées de Picardie
Ed. A.R.E.P. et D.I.R.E.N. Picardie

Pierre Delforge - 1993. Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient.
Ed. Delachaux-Niestlé

Adresse utile

Société Française d'Orchidophilie, Section Nord de la France
Jocelyne Pierret - 02000 - Filain



LES SPHINX, MERVEILLEUX PAPILLONS

Les Sphinx, nom français des papillons de la famille des *Sphingidae*, ont la particularité de présenter des formes larvaires, les chenilles, qui possèdent, pour la plupart, un appendice en forme de corne dirigé vers l'arrière, sur l'un des derniers segments. Cette corne est sans utilité apparente et n'est en aucun cas venimeuse.

En position de repos, la chenille de certaines espèces ressemble (un peu seulement !) au Sphinx antique.

L'adulte, c'est-à-dire le papillon, possède un gros corps massif et des ailes, en général, étroites et puissantes. Certaines espèces peuvent pratiquer le vol stationnaire ou entreprendre de grandes migrations. Pour la plupart ce sont des insectes nocturnes ou crépusculaires, mais certaines espèces volent le jour.

Les Espèces Picardes

Le Sphinx du liseron (*Agrius convolvuli* L.)

C'est l'une des plus grandes espèces, d'une envergure de 9,5 à 11,5 cm suivant les sexes. D'une coloration générale grise le Sphinx du liseron présente un abdomen rayé de rose et de noir. Sa trompe très longue, environ 7 cm, lui permet d'aller butiner les fleurs les plus profondes, tout en volant sur place.

Ce papillon ne doit pas être considéré comme vraiment picard, c'est un migrateur dont l'origine est africaine. Durant les étés chauds, il se répand dans tout le Nord de l'Europe (1976 par exemple) surtout en août-septembre.

Il peut se reproduire en Picardie à partir de visiteurs printaniers, mais les chrysalides (qui possèdent un étui recourbé de 2 cm, protégeant la future trompe) issues de la génération d'automne ne peuvent survivre à nos hivers.

La chenille se nourrit surtout sur le liseron (*Convolvulus arvensis*) mais peut se trouver aussi sur d'autres plantes basses.

Le Sphinx tête de mort (*Acherontia atropos* L.)

Grande et très belle espèce, avec sur le dessus du thorax un dessin évoquant une tête de mort, ce sphinx jaune et brun n'est pas non plus indigène.

Des exemplaires migrants peuvent, venant du Sud, atteindre la Picardie et donner une génération en automne.

La chenille se nourrit principalement de Solanacées et, avant les traitements chimiques, n'était pas exceptionnelle dans les champs de pommes de terre.

Originnaire d'Afrique, le Sphinx tête de mort ne survit pas à nos hivers.

A noter que ce papillon, lorsqu'il est dérangé, émet un cri aigu et qu'il est friand de miel qu'il dérobe aux abeilles dans leurs ruches.

Le Sphinx du troène (*Sphinx ligustri* L.)

Ce sphinx ressemble un peu à celui du liseron : il est aussi grand mais plus brun avec deux bandes noires aux ailes postérieures. Sa trompe est nettement plus courte (cela se voit aussi sur la chrysalide).

C'est surtout en juin qu'il est le plus commun, mais on peut encore le rencontrer en juillet, ou dès le mois de mai si le printemps est chaud.

Il est présent partout en Picardie, là où pousse le troène, la plante nourricière de la chenille, mais celle-ci peut aussi se trouver sur le lilas, le frêne, le sureau, les viornes, etc... Elle se développe en juillet-août et se transforme à la fin de l'été en chrysalide qui hiverne.

Le Sphinx du pin (*Hyloicus pinastri* L.)

Avec la plantation exagérée de conifères partout dans nos forêts ou sur nos coteaux, on pourrait penser que cet insecte est de plus en plus répandu. Bien qu'on puisse le trouver partout, c'est toujours par exemplaire isolé qu'il est observé.

De coloration grise et de taille plus faible (65 à 85 m/m), le Sphinx du pin vole en juillet.

Le Sphinx demi-paon (*Smerinthus ocellatus* L.)

De 75 à 85 m/m le Sphinx demi-paon est une très belle espèce aux ailes postérieures rosées décorées d'un ocelle noir et bleuté.

C'est surtout dans les zones humides qu'il est le plus commun où on le rencontre dans toute la Picardie en juin-juillet.

Sa chenille se nourrit surtout de Saules, mais aussi de Bouleau, de Tremble, etc...

Le Sphinx du tilleul (*Mimas tiliae* L.)

Plus petit que le précédent : 60 à 75 m/m le Sphinx du tilleul se rencontre communément en mai-juin partout, y compris dans les parcs et jardins où poussent des Tilleuls, mais aussi des Ormes, et d'autres arbres à feuilles caduques.

Il est très variable et les taches des ailes antérieures varient en dimensions, mais aussi en couleurs : vert ou brun.

Le Sphinx du peuplier (*Laothoe populi* L.)

58 m/m à 88 m/m d'envergure pour une espèce relativement discrète qui prend au repos une attitude typique, ressemblant à une feuille sèche.

L'imago vole de la mi-mai à début août, il est commun partout dans notre région.

Sa chenille vit sur le Peuplier, le Saule, le Bouleau, le Pommier, le Frêne, etc...

Le Sphinx bourdon (*Hemaris tityus* L.)

C'est une petite espèce (35 à 38 m/m) aux ailes presque transparentes. Elle vole au soleil et butine les fleurs sans se poser comme un colibri.

C'est une espèce devenue rare qui se rencontre en mai et août dans les biotopes fleuris, bords de chemin, friches...

La chenille vit sur Succise, Scabieuse, Cardères, Gaillets, Lychnis et Chèvrefeuilles.

Le Sphinx-gazé (*Hemaris fuciformis* L.)

Très ressemblant au précédent, le Sphinx-gazé est en régression alors qu'il était commun en mai-juin en Forêt de Crécy (Somme) dans les années 70.

La chenille se trouve principalement sur le chèvrefeuille de juin à août, et en automne en cas de seconde génération.

Le Moro-sphinx (*Macroglossum stellatarum* L.)

C'est un migrateur diurne aux ailes postérieures saumonées, plus ou moins abondant selon les années, visible pendant toute la belle saison jusqu'en octobre.

Il peut hiverner à l'état de papillon, mais cela est exceptionnel en Picardie (2 observations) et c'est dans le Sud de la France qu'il passe l'hiver. Il butine comme un oiseau-mouche.



le grand Sphinx de la Vigne, adulte et chenille



le Sphinx du Peuplier, chenille et adulte



Chenille du Sphinx Tête de mort



Chenille du Sphinx du Liseron



le Sphinx de l'Epilobe



le Sphinx du Tilleul



le Sphinx du Troëne, adulte et chenille



le Sphinx de l'Euphorbe, adulte et chenille



le Moro-Sphinx

Il se reproduit souvent dans notre région et sa chenille se rencontre en juillet-août sur les gaillets.

Le Sphinx de l'Euphorbe (*Hyles euphorbiae* L.)

Décoré de rose et d'olive le Sphinx de l'Euphorbe (mesurant de 62 à 76 m/m) recherche les biotopes chauds comme les dunes, les coteaux (Neuville sur Ailette, Aisne), ou les friches (Camp National de Sissonne, Aisne) où il vole en juillet-août.

Sa chenille, rouge, jaune et noire, se nourrit d'Euphorbes (*Euphorbia paralias* dans les dunes, et *Euphorbia cyparissias* dans les friches calcaires) en août-septembre et la chrysalide hiverne.

La protection légale du Sphinx de l'Euphorbe est demandée en Picardie.

Le grand Sphinx de la vigne (*Deilephila elpenor* L.)

C'est une espèce très commune et aussi très belle : rose, noire et olive. De 60 à 65 m/m d'envergure ce sphinx se rencontre partout où poussent des épilobes, ses principales plantes nourricières.

Il vole de la mi-mai à la mi-août, mais c'est en juin qu'il est le plus commun.

Les chenilles, qui peuvent être vertes ou brunes, en cas d'attaque par un prédateur, rentrent leur tête, gonflent les premiers segments, des grands ocelles sont mis en relief, et elles prennent ainsi l'aspect de petits serpents.

Le petit Sphinx de la vigne (*Deilephila porcellus*)

Petite espèce (43 à 49 m/m) décorée elle aussi de rose et d'olive, le petit Sphinx de la vigne est très commun partout.

Il vole en mai-juin, mais une seconde génération peut être partielle en août.

Chenille sur Epilobe, Gaillet, etc...

Le Sphinx de l'Epilobe (*Proserpinus proserpina* Pallas)

Très rare à l'état de papillon, il l'est un peu moins à l'état de chenille sur les Epilobes, l'Oenothère, le Fuschia, etc...

Gris-vert et jaune il mesure environ 45 m/m et vole en mai-juin.

Peu connu en Picardie : Cessières et Marchais pour l'Aisne, environs de Poix et de Roye pour la Somme et plus répandu dans l'Oise : Nogent sur Oise, Moyvillers, Andeville et Forêt de Compiègne.

C'est une espèce dont la protection est demandée.

Autres espèces ayant été rencontrées en Picardie

Nous avons vu que 14 espèces de Sphinx peuvent être rencontrées dans notre région, en comptant 3 espèces migratrices qui ne peuvent survivre à des hivers rigoureux.

D'autres espèces migratrices ont été aussi rencontrées en Picardie, mais il n'y a aucune observation depuis un demi-siècle, sinon plus.

Il s'agit du Sphinx du Laurier rose (*Daphni nerii* L.), du Sphinx livournien (*Hyles lineata* Esp.), et du Sphinx Phaenix (*Hippotion celerio* L.).

Le Sphinx de la Garance en régression en France depuis l'abandon de la culture de la Garance, plante tinctoriale, est aussi un migrateur, il a été rencontré, il y a peu, dans le département du Pas-de-Calais.

Beaucoup d'autres espèces de Sphinx sont aussi migratrices et une espèce Nord-Américaine (*Sphinx drupiferatum* Smith) a même été vu en Angleterre dans le Somerset en 1970. Quant au Sphinx nicéa, méditerranéen, il a été aussi rencontré en Angleterre.

C'est avec grand intérêt que nous recevrons toutes informations sur la découverte de Sphinx rares ou migrateurs en Picardie. N'hésitez pas à nous prévenir. Merci.

Bibliographie :

P.C. Rougeot & P. Viette 1978 :

Guide des Papillons nocturnes d'Europe du Nord
Delachaux & Niestlé

D.J. Carter & B. Hargreaves 1988 :

Guide des Chenilles d'Europe
Delachaux & Niestlé

B. Skinner 1986 :

Colour identification Guide to Moths of the British Isles
Ed. Viking



A propos du Xylocope (le bourdon violet)

J. Cl. Robert nous informe d'une dernière observation de cet hyménoptère : 1 ex. volant et "inspectant" le mur sud de l'église de Ville le Marlet (près de Flixecourt, Somme). Le 23 mars 1995 à 12 h 15 T.U. M. Duquef en a observé 5 ex. butinant en même temps les lavandes des nouveaux locaux de la Faculté des Sciences, rue E. Fontaine à Amiens en septembre 1994, au même endroit jusqu'à 4 ex. ensemble ont été vus en mars 1995.

Xylocopa violaceus a aussi été rencontré à Chartèves (Sud de l'Aisne) en septembre 1992 lors d'une sortie de l'A.D.E.P. et le 29 août 1994 près de Noyon à Morlincourt (Oise, M. Duquef leg.).

LES AMPHIBIENS DE NOTRE REGION

Les Amphibiens, appelés autrefois batraciens, se classent en deux sous-ordres : les Urodèles et les Anoures, (le troisième sous-ordre n'est pas présent en Europe).

Les Urodèles

Ils possèdent à l'état adulte une queue, ce qui les distingue des Anoures dont les têtards perdent la leur lors de la métamorphose. Dans notre région cinq espèces sont présentes : une Salamandre et quatre Tritons.

La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra L.*)

Pouvant atteindre jusqu'à 20 cm. La Salamandre, encore nommée terrestre ou commune, est colorée de jaune et de noir, en taches allongées plus ou moins variables.

Certains Naturalistes qualifient ces couleurs de "coloration de mise en garde" car la Salamandre sécrète par la peau un venin, inoffensif pour nous, sauf blessure à la main ou si l'on se frotte les yeux après avoir manipulé l'animal. Dans ce cas il peut y avoir irritation.

La Salamandre, en Picardie, est un animal forestier assez commun, mais très discret. Elle ne sort que la nuit, ou par temps pluvieux. Elle se cache sous les pierres ou les troncs d'arbres tombés et hiverne dans les souches pourries.

En automne la femelle se rapproche des mares forestières pour y déposer ses larves complètement développées, y compris les pattes. Ces larves vont grandir et courant juin perdre leurs branchies, sortir de l'eau et se métamorphoser en jeune Salamandre.

La Salamandre nage très mal et n'est jamais trouvée dans les mares. On la rencontre en forêt de Crécy, de Compiègne, d'Ourscamp, de Coucy-Saint Gobain etc, mais aussi dans certains bois comme celui de Creuse près d'Amiens. Comme tous les Urodèles, et la quasi totalité des Amphibiens elle bénéficie d'une protection légale.

En Picardie nous avons la sous-espèce *terrestris* qui diffère de la forme typique, notamment, par ses taches jaunes plus allongées.

A ne pas faire : la jeter au feu pour voir si la croyance populaire dit vrai, la Salamandre n'est pas inflammable !

LES TRITONS

Quatre espèces peuvent se rencontrer dans nos mares, car contrairement à la Salamandre, les Tritons sont aquatiques, au moins pendant la période de reproduction.

Après avoir passé l'hiver protégés dans des vieilles souches ou sous des pierres, les adultes regagnent en mars les mares où ils vont se reproduire.

Il existe une parade : le mâle effectue, devant la femelle, une sorte de danse en repliant sa queue et en la faisant vibrer. Au comble de l'excitation, celui-ci va émettre un spermatophore (petit sac contenant les spermatozoïdes), que va récupérer la femelle avec son cloaque..

Celle-ci pond ses oeufs, un par un en repliant une feuille de plante aquatique autour. Les larves vont alors se développer pendant toute la belle saison et se métamorphoseront en automne.

Le Triton ponctué (*Triturus vulgaris L.*)

Encore appelé Triton commun ou lobé, le Triton ponctué est une espèce commune, mesurant plus ou moins 10 cm suivant les sexes.

En période nuptiale le mâle, grisâtre, se pare de brun-jaune, de rougeâtre et de verdâtre et surtout d'une crête dorsale et caudale.

Le Triton palmé (*Triturus helveticus Razoumowsky*)



C'est le plus petit de nos tritons et aussi le plus commun (7 à 8 cm). Au printemps, le mâle se pare d'un filament prolongeant sa queue et développe des palmes aux pattes arrières. Il est plus terne que le Triton ponctué et se distingue de celui-ci par sa gorge sans taches.

Le Triton alpestre (*Triturus alpestris* Laurent)

Bien picard malgré son nom, le Triton alpestre est un superbe animal. Au printemps, le mâle au ventre rouge se pare de délicates teintes bleutées et d'une crête, la femelle colorée ventralement d'orange est plus grande et plus terne.

En captivité le Docteur Delasalle a obtenu un exemplaire picard néoténique, c'est-à-dire adulte mais gardant ses branchies larvaires. Lors de mauvaises conditions (manque de nourriture, météorologie défavorable), les larves peuvent hiverner : Forêt de Crécy, Somme 1991).

Le Triton crêté (*Triturus cristatus* Laurenti)

C'est le plus grand du genre, la femelle pouvant dépasser 15 cm.

En période de reproduction, le mâle au ventre tacheté de jaune se pare d'une superbe crête dentelée qui le fait ressembler à un dragon.

C'est une espèce rare en Picardie : mares de village (Marly-Gomont en Thiérache) ou de forêts (Forêt de Compiègne) ou panses des dunes.

Notons qu'une mare de pâturage à Thézy-Glimont dans la vallée de l'Avre, près d'Amiens, possédait les quatre espèces, avec le Triton crêté en grande quantité.

En 1989, l'exploitant a comblé cette superbe mare de briques et de gravats, anéantissant ainsi un biotope d'une extrême richesse.

Les Anoures

Les Anoures possèdent un corps court, non terminé par une queue à l'état adulte. Ils possèdent des modes de vie très variés mais doivent tous se rapprocher de l'eau pour permettre à leurs larves, les têtards, de se développer.

La fécondation est externe, le mâle arrosant les ovules, émis par la femelle, de ses spermatozoïdes.

Les grenouilles pondent leurs oeufs en grappes importantes, tandis que ceux des crapauds sont inclus, en général, dans un long ruban gélatineux.

Contrairement aux Urodèles, les Anoures sont très bruyants, leur chant permet d'ailleurs de les distinguer les uns des autres.

L'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans* Laurenti)

Petit crapaud gris dont le chant, d'une note flûtée, résonne pendant la nuit d'été, et même parfois en plein après-midi. Plusieurs chanteurs se répondent toutes les 2 ou 3 secondes.

Sa reproduction est très particulière : le mâle aidant la femelle à pondre des oeufs, après fécondation terrestre, c'est le mâle qui enroule les grappes d'oeufs autour de ses pattes arrières. Par temps sec, il va les baigner au point d'eau le plus proche. Les larves, une fois développées dans l'oeuf, s'en échapperont lors d'une baignade. Ce n'est en général qu'après deux ans qu'elles se métamorphosent.

L'Alyte se rencontre un peu partout en Picardie, même dans les villages où il colonise les mares et habite les vieux murs les entourant : Bertangles (Somme), région de Senlis (Oise) où il peut pulluler, surtout à l'état de têtards.

Il vivait à Amiens à l'étang Saint-Pierre avant les bouleversements des travaux pour en faire un "parc urbain".

Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata* L.)

Petit crapaud au ventre orné de taches jaunes ou orangées, au chant modulé et plaintif.





Triton alpestre



Triton palmé



Salamandre terrestre



Grenouille agile



Pélodyte



Grenouille verte



Grenouille rousse



Grenouille rieuse



Rainette



Crapaud calamite



Crapaud accoucheur (Alyte)



Crapaud sonneur



Crapaud commun

Dérangé, il se recourbe afin de montrer son ventre aux couleurs avertissantes de non comestible.

Il se reproduit dans des ornières inondées de forêts ou de petits drains. Autrefois commun au XIX siècle, notamment dans la région d'Abbeville (Somme).

Le Sonneur est en grande régression dans toute la France ; en Picardie on le rencontre encore au Nord-Est de Château-Thierry (Aisne).

C'est l'Anoure le plus menacé de notre région.

Le Pétodyte ponctué (*Pelodytes punctatus* Daudin)

Petit crapaud à allure de grenouille, au dos verruqueux, persillé d'un vert délicat. Son cri, qu'il peut émettre sous l'eau, ressemble un peu à un grincement.

On connaît encore peu sa répartition en Picardie. Nous l'avons rencontré dans les petites mares autour du hâble d'Ault, à Lanches Saint-Hilaire, à la Chaussée-Tirancourt (Vallée d'Acon) pour le département de la Somme. Il serait présent aussi au Camp National de Sissonne (Aisne) et probablement dans bien d'autre biotopes.

Le Crapaud commun (*Bufo bufo* L.)

Commun partout, le Crapaud commun est de coloration plutôt grise, mais il peut parfois être marron-rougeâtre. Il quitte sa retraite fin février, si le temps est doux et humide et regagne alors sa mare natale pour s'accoupler et se reproduire. Si par malheur une route est sur son passage, il meurt écrasé par les voitures. C'est alors un véritable massacre et si les Pouvoirs publics avec l'aide des Associations de Protection de la Nature, ne prennent pas des mesures urgentes (crapauduc, barrières ...) des régions entières seront bientôt dépourvues de crapauds, pourtant si utiles aux jardiniers comme insecticides, et anti-limaces naturels.

Le Crapaud des joncs (*Bufo calamita* Laurenti)

Ce crapaud, gris-jaunâtre ou brun-verdâtre, avec une ligne vertébrale jaune, est très commun sur tout le littoral picard. Son cri guttural et répété résonne longuement pendant les nuits printanières.

Il est rare à l'intérieur des terres : Boismont, Le Mesge, vallée des Evoissons pour le département de la Somme.

Il recherche les zones sablonneuses et peut vivre environ une dizaine d'années.

La Rainette arboricole (*Hyla arborea* Linné)

La Rainette, d'un beau vert en général, peut varier sa coloration, comme le caméléon, en fonction de la couleur du support, de la météo ou de l'émotion, et peut aller jusqu'au noir !

Son cri, très puissant, Cra, Cra, Cra... se répète pendant les nuits d'avril et de mai et avec ceux du Crapaud des joncs font résonner les mares des dunes (les pannes) d'un concert bruyant.

Abondante sur tout le littoral, elle devient plus rare dans le reste de la Picardie : Vallée de la Somme, Forêt de Compiègne ou Camp National de Sissonne où elle se reproduit dans les ornières inondées des pistes des chars.

La Rainette aime bien grimper dans les buissons de saules entourant les mares, ou dans les hautes herbes des marais, où les ventouses de ses doigts lui permettent de bien s'y accrocher.

La Grenouille verte (*Rana esculenta* L.)

Selon certains auteurs nos grenouilles vertes seraient le résultat d'une hybridation entre les espèces *esculenta* et *lessonae*. C'est un problème de spécialistes qui n'a guère d'intérêt car il y a des problèmes plus urgents concernant la sauvegarde des Amphibiens et surtout des zones humides.



La Grenouille verte répandue partout est de coloration variable à dominante verte. Son chant, très varié, résonne surtout en mai-juin lors de soirées chaudes.

C'est une espèce qui ne quitte guère l'eau ou ses environs immédiats ; au printemps, la femelle pond jusqu'à 6000 oeufs, en masses compactes qui tombent au fond de l'eau. Les têtards se transforment en jeunes grenouilles généralement à l'automne suivant.

A noter, que comme d'autres amphibiens, Salamandre ou Crapauds, la Grenouille verte émet par la peau une sécrétion toxique, non dangereuse pour l'espèce humaine.

La Grenouille rousse (*Rana temporaria* L.)

C'est une espèce terrestre très commune, qui ne se trouve dans les mares qu'au printemps. Elle se reproduit de bonne heure, fin février ou début mars. Le chant du mâle est discret

La Grenouille agile (*Rana dalmatina* Bonaparte)

La Grenouille agile est une petite espèce rousse ou brune, très élancée, aux longues pattes postérieures.

Elle préfère les zones boisées, n'allant à l'eau que pour la reproduction. Répandue probablement dans toute la Picardie boisée.

Autres espèces présentes probablement en Picardie

La Grenouille rieuse (*Rana ridibunda* Pallas)

Des batrachiologues belges ont signalé la présence de grenouilles rieuses dans la vallée de la Somme, de part et d'autre d'Amiens, provenant probablement des surplus de grenouilles de travaux pratiques de dissection (Faculté des Sciences, lycées ou collèges amiénois).

Le Pélobate brun (*Pelobates fuscus* Laurenti)

Dans le magazine du Conseil Général de l'Aisne, un photographe de la Thiérache a publié un document représentant un Pélobate. Nous n'avons eu aucune confirmation de la présence de cette espèce en Picardie.

Bibliographie

Fretey (Jacques) 1975

Guide des Reptiles et Batraciens de France
Ed. Hatier

Marcotte F. 1860

Les Animaux vertébrés de l'arrondissement
d'Abbeville
Mémoires de la Société impériale d'Emulation
d'Abbeville



APERÇU SUR LA RICHESSE ÉCOLOGIQUE EXCEPTIONNELLE DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE

- Reconnue comme Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 et comme Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), les 14 500 hectares environ de la Forêt domaniale de Compiègne constituent une unité de la plus grande valeur écologique à l'échelle de la Picardie, du Nord de la France et même de l'Europe.

- Connue du grand public surtout pour ses paysages, son histoire ou ses cervidés, la forêt est beaucoup plus que cela : elle est un réservoir biologique de la plus haute importance pour la conservation d'habitats spécifiques et de nombreuses espèces de plantes, d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, de batraciens et reptiles, particulièrement menacées au niveau régional, national ou international.

- Encore insuffisamment explorée par les naturalistes, la Forêt de Compiègne est cependant reconnue pour abriter les seules populations picardes de certains coléoptères ou papillons, les plus remarquables stations de quelques plantes rares ou protégées, et des populations d'oiseaux menacés en Europe parmi les plus importantes du Nord de la France.

- L'objet de ce présent document est de présenter dans une courte synthèse :

- . les principaux éléments (milieux et espèces) de ce patrimoine écologique (dans les limites des connaissances actuelles des organismes ayant contribué à ce travail), sorte de premier bilan écologique,

- . les principaux facteurs de dégradation des milieux qui ont induit un amoindrissement de la biodiversité,

- . quelques recommandations générales sur la conservation et la gestion des milieux les plus précieux qui abritent les habitats et les espèces les plus menacés.

- Les responsables des organismes ayant participé à la rédaction du présent document, préparatoire à la réunion de concertation avec l'Office National des Forêts (division de Compiègne) du 16 novembre 1994, souhaitent ainsi oeuvrer pour une meilleure prise en compte du patrimoine naturel dans les orientations d'aménagement du massif domaniale de Compiègne, et ce dans une démarche consensuelle et partenariale.

- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (coordination des actions)

- Bureau d'études Ecothème

- Association des Entomologistes de Picardie (ADEP)

- Groupe d'Études Ornithologiques de l'Oise (GEOR-60)

- Recherche - Nature - Patrimoine (Section mammalogique)

- Coordination Mammalogique du Nord de la France.

LA RICHESSE FLORISTIQUE REMARQUABLE DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE

Par Rémi FRANCOIS - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
(avec la contribution de Philippe LARERE et d'Alain POITOU, de la Société
ECOTHEME).

- Le massif forestier de Compiègne, bien qu'il n'ait jamais fait l'objet d'autant de prospections et d'études que d'autres massifs proches de Paris comme ceux de Fontainebleau et de Rambouillet, abrite un patrimoine floristique exceptionnel pour la Picardie et le Nord de la France.

- Son étendue, son intégrité (à la différence des Trois Forêts ou des massifs de Retz et de Saint-Gobain), sa situation biogéographique au carrefour des influences atlantiques, continentales, subméditerranéennes et nordiques, la diversité pédologique et géomorphologique sont les facteurs de sa très grande richesse phytocoénotique.

- Les hêtraies calcicoles sur les monts (ou sur la craie près de Compiègne), les chênaies acides, les aulnaies-frênaies hygrophiles sur les argiles, les chênaies-charmaies mésophiles sur les colluvions, mais aussi les rares milieux ouverts intersticiels (allée des Beaux-Monts, lisières et layons, clairières), les mares et étangs abritent la quintessence actuelle connue de la flore de la forêt.

Les espèces remarquables, connues à l'heure actuelle ou depuis une vingtaine d'années, comprennent une douzaine d'espèces végétales légalement protégées :

- L'Ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*), petite fougère très menacée en Picardie

- La Prêle d'hiver (*Equisetum hyemale*), dont la Forêt de Compiègne abrite les plus importantes populations de Picardie

- La Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia*), dont une station subsiste au Nord de la forêt (une douzaine de sites existent en Picardie)

- L'Orme lisse (*Ulmus laevis*), un des arbres les plus rares de Picardie, dont au moins une station existe en forêt

- Le Géranium Sanguin (*Geranium sanguineum*), dont la seule station connue de la forêt est particulièrement menacée en bordure d'un chemin

- Le Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum*), qui est bien représenté dans les vallons ombragés sur calcaire

- Le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*), curieuse orchidée d'affinités sub-méditerranéennes qui subsisterait sur des lisières calcicoles

- L'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*).

- L'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*) : ces deux Orchidées très rares et menacées en forêt (2 ou 3 stations connues pour chacune), sont inféodées aux prairies humides et tourbeuses.

- La Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*) : les deux stations connues de cette espèce thermophile, trouvée récemment sur des pelouses sablo-calcaires, méritent une attention particulière.

- L'Armérie faux-plantain (*Armeria arenaria*) : récemment retrouvée sur quelques pelouses rases sur sables calcaires, cette espèce xérophile est en limite septentrionale d'aire en Picardie.

- La Ronce des rochers (*Rubus saxatilis*). Espèce continentale et surtout submontagnarde, elle ne subsisterait que dans le secteur des Beaux-Monts, loin des quelques autres stations picardes situées dans le Laonnois.

- De nombreuses autres espèces exceptionnelles à rares subsistent en Forêt de Compiègne, comme l'Ornithogale des Pyrénées, l'Anémone fausse Renoncule, la Benoîte des Ruisseaux, l'Anacamptis pyramidal, la Véronique en épi, l'Impatiencen-me-touchez-pas, la Laîche étoilée, le Trèfle intermédiaire, la Dorine à feuilles opposées, le Blechnum en épi...

Ce patrimoine floristique actuel est menacé : les lisières sèches et ensoleillées, les mares et les fonds humides tendent à se refermer et à se banaliser sous l'effet du boisement spontané.

Les quelques réaménagements écologiques en forêt sont à ce titre remarquables : le débroussaillage ou le creusement de certaines mares, la mise en réserve de l'étang du Louveteau sont exemplaires. Ces actions mériteraient d'être étendues à l'ensemble de la forêt, suivant un programme d'intervention identifiant les priorités, sur la base d'expertises de terrain sur chaque site de grand intérêt, existant ou potentiel.

Ceci est d'autant plus urgent que la Forêt de Compiègne a déjà perdu en 100 ou 150 ans des dizaines d'espèces végétales aujourd'hui complètement disparues ou exceptionnelles à rares en Picardie.

En effet, une analyse rapide du "Catalogue des plantes observées dans l'étendue du département de l'Oise" de Graves, 1857, a permis de dresser une liste des espèces aujourd'hui disparues de la forêt de Compiègne, à cause d'aménagements sylvicoles depuis le XIXème siècle qui ont détruit les milieux les plus précieux.

Nous n'avons retenu dans cette liste que les espèces disparues de la forêt, et qui sont aujourd'hui protégées (de nombreuses autres espèces ont aussi disparu).

Dans les tourbières acides :

- L'Osmonde royale

- La Droséra à feuilles rondes (moins de 5 stations en Picardie)

- La Linaigrette à feuilles étroites
- Le Mouron délicat
- La Parnassie des marais
- La Gentiane pneumonanthe
- La Laïche de Maire (seulement 3 stations actuellement en Picardie)
- La Laïche puce
- La Grande Douve

Dans les landes acides sur sables :

- Le Jonc squarreux
- Le Nard raide (moins de 5 stations en Picardie)
- Le Genêt d'Angleterre (moins de 10 stations actuellement en Picardie)

Dans les zones humides (bords d'étangs, mares) :

- Le Potamot à feuilles de Renouée (il ne resterait que 2 stations en Picardie)
- Le Potamot coloré
- Le Séneçon des marais
- L'Inule à feuilles de saules
- Le Gnaphale jaunâtre (ne subsiste que sur le littoral à l'heure actuelle)
- la Véronique en écu
- La Germandrée des marais

Dans les boisements frais ou les aulnaies :

- La Circée intermédiaire (seules quelques stations subsistent, en Thiérache)
- La Prêle des bois (moins de 10 stations dans notre région)
- La Dorine à feuilles alternes

Dans les lisières sèches et les pelouses calcicoles :

- L'Anémone sylvestre
- Le Grémil bleu-rouge
- La Gymnadène odorante
- L'Ophrys araignée
- Le Botryche lunaire

D'autres ont complètement disparu de Picardie :

- L'Orchis punaise
- La Gagée des champs
- L'Oeillet superbe

Quelques-unes de ces espèces sont peut-être encore présentes, bien que leurs habitats originels (cités ci-dessus) aient disparu ou considérablement régressé sous l'effet des drainages et des plantations : il ne reste que très peu de milieux ouverts aujourd'hui en forêt. Ce qui subsiste devrait donc impérativement être maintenu, et surtout géré de manière adéquate, sur la base du consensus et du partenariat entre les scientifiques et l'Office National des Forêts.

Pour ce faire, une meilleure connaissance de la forêt apparaît incontournable : de nombreuses stations botaniques remarquables restent à découvrir.

**LA RICHESSE ENTOMOLOGIQUE
DE LA FORET DE COMPIEGNE**

LÉPIDOPTÈRES

Par Maurice DUQUEF, Association des Entomologistes de Picardie

Célèbre dès le XIXème siècle auprès des Entomologistes Parisiens, la Forêt de Compiègne fut très souvent citée dans les "Matériaux pour servir à un catalogue des Macro lépidoptères du département de l'Oise" par d'Aldin, paru en 1930 dans *Lépidoptera*, éd. Lechevalier. Puis le Dr Durand de Compiègne y chassa beaucoup de 1935 à 1959 ainsi que les entomologistes du Museum d'Histoire Naturelle de Paris.

- Ce sont surtout les papillons diurnes qui furent le plus étudiés. Citons parmi les espèces les plus remarquables qui furent observées anciennement:

- L'Hespérie de la Passe-Rose	<i>Carcharodus alceae</i> Esp.
- L'Hespérie du Faux-Buis	<i>Pyrgus alveus</i> Hb.
- Le Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i> Pall.
- Le Gazé	<i>Aporia crataegi</i> L.
- Le Cuivré des marais*	<i>Lycaena dispar</i> Haw.
- Le Cuivré écarlate	<i>Palaeochrysophanus hippothoe</i> L.
- L'Azuré de la Croisette ou des Mouillères suivant la sous espèce*	<i>Maculineaalcon</i> F.
- Le Damier du Frêne*	<i>Euphydryas maturna</i> L.
- Le Damier de la Succise*	<i>Euphydryas aurinia</i> Rott.
- La Mélitée noirâtre	<i>Melitaea diamina</i> Lang.
- La Mélitée du Mélampyre	<i>Mellicta athalia</i> Rott.
- La Bacchante*	<i>Lopinga achine</i> Scop.
- Le Mélibée*	<i>Coenonympha hero</i> L.
- Le Moiré franconien	<i>Erebia medusa</i> F.
- Le Mercure	<i>Arethusana arethusana</i> D-S.

En 1994, sur ces quinze espèces de papillons diurnes les plus remarquables, dont six espèces sont aujourd'hui protégées, une seule a été retrouvée : le Miroir, dont la chenille vit sur des graminées des zones humides (Molinie).

Si malgré tout, l'espoir n'est pas perdu d'en retrouver quelques unes, c'est pourtant un bilan très négatif qu'il faut établir. Le boisement des espaces ouverts des lisières sur calcaire ou sur sable (landes acides), le drainage et la plantation des zones humides, en sont les principales causes de disparition.

Parmi les espèces qu'on voit encore voler, nombreuses sont celles qui présentent des populations en très grande régression, comme le Petit Mars changeant (assez rare), le Nacré de la Reine des Prés ou le Petit Sylvain ordinaire.

- La faune des lépidoptères nocturnes avec plusieurs centaines d'espèces semble heureusement moins touchée :

- Le Sphinx de l'épilobe, espèce protégée, a encore été rencontré cette année.

- Des espèces méridionales ont été découvertes ces dernières années comme le Conistra de Staudinger (Noctuelle très au nord de sa répartition connue) et la Noctuelle catocaline (*Ephesia fulminea* Scop).

Pour ces deux noctuelles, la Forêt de Compiègne est la seule localité de tout le Nord de la France.

Les prospections menées très régulièrement en 1994 par l'Association des Entomologistes de Picardie ont aussi permis de découvrir d'autres espèces nouvelles pour la Picardie : la Géomètre de l'Impatience (*Xanthorhoe biriviata* Bkh) et la noctuelle *Xestia rhomboidea* Esp. et bien d'autres espèces rares dans notre région.

Malgré une perte considérable de la biodiversité au cours de ce siècle, liée à la disparition des milieux les plus attractifs aujourd'hui rares à l'échelle régionale, les recherches en cours sont fructueuses et bien d'autres lépidoptères sont encore à découvrir ou à retrouver.

ODONATES



Par Maurice DUQUEF, Association des Entomologistes de Picardie.

- L'étude des libellules, sur quelques points de la Forêt de Compiègne, n'a commencé que dans les années 80 et n'a donc aucun recul de comparaison.

Plusieurs espèces de libellules rares ou très rares en Picardie et inscrites en liste rouge régionale y ont été notées :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Le Caloptéryx vierge | <i>Calopteryx virgo</i> (L.) |
| - Le Leste brun | <i>Sympecma fusca</i> (Van der Linden) |
| - Le Leste dryade | <i>Lestes dryas</i> Kirby |
| - L'Aeschne affine | <i>Aeshna affinis</i> Van der Linden |
| - L'Aeschne isocèle | <i>Aeshna isosceles</i> (Müller) |
| - L'Anax napolitain | <i>Anax parthenope</i> (Selys) |
| - Le Cordulégastré annelé | <i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan) |
| - La Cordulie à tâches jaunes | <i>Somatochlora flavomaculata</i> (Van der Linden) |
| - Le Sympétrum commun | <i>Sympetrum vulgatum</i> (L.) |

Si les prospections futures permettront probablement d'en rencontrer d'autres, la Forêt de Compiègne apparaît d'ores et déjà comme une des zones les plus riches de Picardie en espèces rares et menacées.

La qualité de l'eau des mares et de certains rûs forestiers, peu ou pas altérée par des activités agricoles ou industrielles, est probablement un facteur important de cette diversité. Cependant, de nombreuses zones humides ont déjà été drainées et replantées, et les mares tendent à se fermer par l'évolution spontanée des boisements.

COLÉOPTÈRES

Par Gérard CARPEZA, Association des Entomologistes de Picardie.

La Forêt de Compiègne est très certainement après celle de Fontainebleau, le massif le plus riche en Coléoptères de toute la zone Ile de France-Picardie. Cependant, jamais un inventaire exhaustif des Coléoptères de la forêt de Compiègne n'a été à notre connaissance entrepris.

Seuls des bilans de chasse, très étalés dans le temps mais très incomplets révèlent la très grande richesse de cette forêt, en particulier des Beaux-Monts. Une exploitation regrettable de ce site a déjà appauvri la faune des coléoptères, et le maintien d'espèces remarquables à tendance relictuelle et même orophile, demande de prendre d'urgence des mesures raisonnables pour sauvegarder ce qui reste de la faune originelle.

Sur l'ensemble des Beaux-Monts, il apparaît ainsi nécessaire d'arrêter l'abattage des vieux arbres creux ou en voie de l'être, ainsi que le débardage des arbres tombés. Une foule de xylophages et notamment d'Elatérides de Cétonides ne peut survivre que dans ces milieux. Le respect de leurs niches écologiques assurerait ainsi leur survie.

Attaché depuis quelques années à un inventaire de certaines familles de coléoptères, j'ai pu, malgré mon relatif éloignement, vérifier combien les Beaux-Monts et d'autres biotopes de la forêt recèlent encore d'espèces remarquables. Il serait vain d'énumérer toutes celles recensées jusqu'à ce jour, car de nombreuses prospections sont encore nécessaires, et le concours de tous ceux qui vont ou qui oeuvrent en ce sens sera le bienvenu.

Je ne voudrais citer parmi les espèces les plus remarquables que :

Carabus glabratus : qui se maintient encore assez bien en forêt, mais dont c'est le seul refuge pour la partie Nord de la France. Mises à part les forêts du Perche de Normandie, il faut pour le retrouver aller vers le Morvan et les montagnes de l'Est. Ce carabe tout noir (cf photo) indique donc la présence d'ambiances climatiques plutôt sub-montagnardes dans la Forêt de Compiègne.

Porthmidius austriacus : bien implanté aux Beaux-Monts, mais introuvable ailleurs en forêt. Cinq ou six sites seulement sont connus de France.

Harpalus sexpunctatus : espèce strictement montagnarde (où elle est rare d'ailleurs) et dont un seul mâle et une seule femelle (prise par moi-même) ont été recensés à ce jour. Leur présence pose question et semble indiquer le caractère submontagnard relictuel des Beaux-Monts et des secteurs avoisinants.

Hoplia praticola : un mâle a été pris cette année. La seule capture connue remontait à Bedel (80 à 100 ans peut-être).

Bothriopterus augustatus : ne se prend que sous des bois brûlés. Beaucoup d'Elatérides ne se rencontrent que dans les cavités d'arbres, de même que certaines cétoines. *Potosia cuprea* et *Liocola lugubris* ont été récemment retrouvés. On devrait essayer de localiser la spectaculaire *Osmoderma eremita*, capturée autrefois.

Parmi les Elateridae, *Ampedus praeustus*, *sanguineus*, *Sanguinolentus*, *fontisbellaquei*, *Lacon quercus*, *Ischnodes sanguinicollis*, *Limoniscus violaceus*, les deux *Anostirus*, *Selatosomus cruciatus*, *nigricornis*, *bispustulatus*, *incanus* sont des espèces peu communes et pour certaines en sursis.

Les étranges *Osphya bipunctata*, au dimorphisme sexuel accentué, dont on ne prend que quelques individus de temps à autre, ont une biologie encore mal connue.

Et bien d'autres insectes de bien d'autres familles...

Une entente mutuelle avec l'Office National des Forêts et le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, ainsi que le concours de tous les naturalistes (botanistes, zoologistes, professionnels et amateurs) peut conduire à une réelle sauvegarde de notre richesse naturelle.

Conclusion sur l'intérêt entomofaunistique de la Forêt de Compiègne:

La variété des biotopes permet l'existence d'une entomofaune à la fois à tendance méridionale ou au contraire à tendance submontagnarde.

C'est dire l'extrême intérêt entomologique de la Forêt de Compiègne, pour le Nord de la France, intérêt qui n'a pas échappé aux naturalistes Picards et aussi Franciliens. Ce très grand intérêt pourrait être renforcé par la conservation de nombreuses vieilles futaies (particulièrement celles des Beaux-Monts) ainsi que par quelques aménagements écologiques, consistant surtout à quelques défrichages des lisières, des mares et au réaménagement de zones humides, destinés aux espèces héliophiles dont les plantes nourricières sont étouffées par la végétation arborée.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Plantes protégées



Ophioglossum vulgatum. Limodorum abortivum

- ★
- ★
- ★ ASSOCIATION DES ENTOMOLOGISTES
- ★ DE PICARDIE (A.D.E.P.)
- ★ Université de Picardie
- ★ FACULTE DES SCIENCES
- ★ Laboratoire de Biologie Animale
- ★ 33, rue Saint Leu
- ★ 80039 AMIENS Cedex
- ★
- ★
- ★
- ★

L'ophioglosse commune et le Limodore à feuilles avortées, tous deux protégés, sont présents en forêt de Compiègne.

L'AVIFAUNE REMARQUABLE DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE

Par Rémi FRANCOIS - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
- Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise.

Le massif forestier de Compiègne, compris au sens large, c'est-à-dire incluant les quelques lisières et enclaves non domaniales, est un site forestier exceptionnel sur le plan ornithologique, qui se place parmi les plus remarquables du Nord de la France.

Sa reconnaissance, avec les Forêts de Laigue et d'Ourscamps, comme Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) procède de la présence d'une avifaune nicheuse particulièrement riche et diversifiée, comprenant d'importantes populations d'oiseaux rares et menacés à l'échelle européenne, et à ce titre inscrits à l'Annexe 1 (espèces les plus menacées d'Europe) de la Directive Oiseaux de la CEE de 1979.

Parmi elles, les populations, de Pic mar, de Pic noir, ou de Bondrée apivore sont parmi les plus importantes de Picardie et du Nord de la France, spécialement celles de Pic mar (probablement plusieurs centaines de couples).

La population de Pic mar suffit à elle seule pour considérer le massif comme d'intérêt européen, le seuil de définition de cette reconnaissance étant de vingt couples nicheurs.

D'autres espèces de la Directive Oiseaux, telles que le Martin-pêcheur, la Pie-grièche écorcheur, le Busard Saint Martin y nichent, mais en plus petit nombre, leurs biotopes de prédilection étant plus localisés.

Par ailleurs, de nombreux autres oiseaux sont menacés et de ce fait inscrits sur les listes rouges nationales et régionales, spécialement le Grimpereau des bois, le Torcol fourmilier, le Gobemouche noir, la Pie-grièche grise, le Rouge queue à front blanc, le Pouillot de Bonelli, le Tarier pâtre, la Bécasse des bois, pour lesquels la forêt de Compiègne est un réservoir démographique de la plus haute importance.

Les populations de Gobemouche noir (probablement plus de 100 ou 200 couples), de Torcol fourmilier (une vingtaine de couples connus aujourd'hui) et de Grimpereau des bois (peut-être quelques dizaines de couples à confirmer) sont parmi les plus importantes au Nord de Paris.

Cependant, bien que nous manquions d'éléments de références exhaustifs, certaines espèces semblent avoir disparu en tant que nicheurs :

- l'Engoulevent d'Europe qui devait être bien représenté avant que les 3000 hectares environ de landes ne soient reboisés depuis la fin du XVIIIème siècle,
- l'Autour des palombes,
- la Huppe fasciée : aucune nidification de ces espèces n'est connue depuis 10 ou 20 ans.

Les milieux les plus importants pour la conservation de cette précieuse

diversité sont :

- les futaies âgées, spécialement les chênaies centenaires, dont les plus belles sont celles des Beaux-Monts, pour tous les cavernicoles : Pics, Gobemouches et Rougequeue à Front blanc, Grimperau des bois...

- les vastes clairières issues des récentes tempêtes de vent, qui ont permis un spectaculaire développement démographique des Pie-grièches écorcheurs et grises, du Busard Saint Martin, du Tarier pâtre, et du Torcol (en lisière).

- les zones humides enfin, qui permettent la reproduction des Martin-pêcheurs, Hirondelles de rivage, Grèbes huppés et castagneux, Râles d'eau, fauvelles des marais, canards, ainsi que les stationnements en migration et en hivernage de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau (canards, hérons, grèbes, limicoles) par exemple sur les étangs de Saint-Pierre ou du Louveteau.

Les zones de plus grande diversité avifaunistique sont les mosaïques où ces milieux se jouxtent.

La richesse actuelle des vastes clairières, et la survie même des populations d'oiseaux des milieux ouverts (Pie-grièches, Busard Saint Martin...) est en sursis, du fait même de l'évolution vers des peuplements fermés, qui n'offrent que très peu d'intérêt pour l'avifaune tant que le stade de la futaie âgée n'est pas atteint.

En effet, les milieux forestiers les moins intéressants pour l'avifaune sont les formations jeunes et denses, monospécifiques telles que les fourrés, gaulis, perchis et taillis de hêtres ou chênes, ainsi que les plantations de résineux.

Ainsi, à l'échelle du massif, un abaissement progressif de l'âge moyen de la forêt (réduction du nombre des parcelles de futaies centenaires) s'accompagnerait inéluctablement d'une baisse des effectifs d'oiseaux, mais aussi d'insectes et de mammifères cavernicoles inféodés aux futaies anciennes.

Il apparaît donc nécessaire d'envisager la conservation d'un réseau important d'arbres présentant des cavités (surtout celles forées par les pics) et d'arbres morts, sur l'ensemble du massif.

En parallèle, il est souhaitable de circonscrire quelques secteurs, bien répartis dans toute la forêt, où les peuplements âgés seraient conservés le plus longtemps possible, afin d'assurer la permanence de biotopes favorables à des populations viables des espèces cavernicoles les plus menacées, garantissant la biodiversité à long terme.

Par ailleurs, des aménagements écologiques des mares et étangs, à l'identique des remarquables travaux effectués sur l'Etang du Louveteau, sont souhaitables pour maintenir et augmenter l'attractivité du massif compiégnois pour les oiseaux d'eau.

Certaines bordures et queues d'étangs pourraient ainsi être valorisées (étangs de Sainte Périne, du Carandeu, de l'Etot, du Buissonnet, sablière du carrefour Brocard...).

* * * * *

LES OISEAUX NICHEURS REMARQUABLES DE LA FORET DE COMPIEGNE

ESPECES REMARQUABLES	DIRECTIVE OISEAUX	LISTE ROUGE PICARDIE	RARETE EN PICARDIE	MILIEUX FREQUENTES	POPULATION en FdC
Pie grèche écorcheur	*	*	R	Vastes clairières avec quelques buissons	*
Bondrée apivore	*	*	AR	Clairières, lisières, futaies claires	**
Busard St Martin	*	*	TR	Vastes clairières à tapis herbacé dense	*
Pic mar	*	*	FC	Futaies centenaires de chênes	*** ?
Pic noir	*	*	AR	Toute la forêt, mais surtout les vieilles hêtraies	***
Martin pêcheur	*	*	FC	Etangs, mares, rûs	*
Grimpereau des bois		*	TR	Futaies centenaires	* ?
Torcol fourmiller		*	TR	Vieilles chênaies claires, lisières, sur sols sableux	*
Pie grèche grise		*	R	Vastes clairières avec de hauts perchoirs	*
Gobemouche noir		*	R	Futaies centenaires, surtout de chênes	*** ?
Rouge queue à front blanc		*	R	Vieilles futaies claires	*** ?
Bécasse des bois		*	R	Toute la forêt, mais surtout les fonds humides	** ?
Pouillot de Bonelli		*	R	Lisières et boisements clairs ensoleillés	*
Tarler pâte		*	AR	Clairières, parfois de faibles surfaces	***
Epervier d'Europe			AR	Toute la forêt, mais niche surtout dans les résineux	**
Mésange noire			AR	Boisements mixtes et de résineux	**
Locustelle tachetée			AR	Clairières, avec de nombreux buissons bas	**

ESPECES NON REVUES EN TANT QUE NICHEUSES DEPUIS LES ANNEES 80 :

Pic cendré	*	*	EX	Vieilles futaies	
Huppe fasciée	*	*	TR	Milieus ouverts intra-forestiers et ensoleillés	
Engoulevent d'Europe	*	*	TR	Landes à Ericacées (callunes)	
Autour des palombes		*	TR	Secteurs forestiers très peu fréquentés	

- Directive oiseaux : Directive européenne n°79/409 portant sur la conservation des Oiseaux sauvages de la CEE.

- Liste rouge Picardie : Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Picardie (Centrale Ornithologique Picarde, à paraître)

- Rareté en Picardie : critères issus de la synthèse régionale de l'inventaire ZNIEFF de Picardie de 1990.

* = 1-20 couples

** = 20-50 couples ? = manque de données précises

*** > 50 couples

(estimations globales d'après les données du Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise, et qui nécessitent des confirmations)

Réalisation : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, Novembre 1994.

INTÉRÊT MAMMALOGIQUE DU MASSIF DE COMPIÈGNE

Par Eric BAS - Recherche Nature Patrimoine
- Coordination mammalogique du Nord de la France.

La section mammalogique de Recherche Nature Patrimoine suit depuis une vingtaine d'années l'évolution des populations de mammifères de la Forêt de Compiègne.

Hormis la présence de grands animaux (cerfs, chevreuils, sangliers), dont les populations sont bien connues de tous (naturalistes, chasseurs...), il nous paraît intéressant d'apporter des précisions relatives à certaines espèces remarquables de la forêt de Compiègne.

La Martre :

Les densités maximales ont été notées sur les secteurs Sud du massif, des Prés du Rosoir au Four d'en haut, bien qu'elle soit présente sur l'ensemble du massif.

Dans la mesure où ces zones sont constituées d'une mosaïque de peuplements différents (pins, épicéas, chênes, hêtres...), la survie de la Martre dans le massif ne dépend pas directement du traitement forestier appliqué, ni du régime, ni de la composition des peuplements.

Elle trouve par ailleurs refuge dans les arbres creux : le maintien de vieux sujet en mauvais état est donc à préconiser.

Cette espèce devrait être protégée : elle est absente dans la Somme et l'Oise peut s'enorgueillir de ses populations localisées.

Son régime alimentaire (analysé par nos soins) révèle une prédation sur les larves de coléoptères et sur le Campagnol roussâtre à 90 %. L'impact sur le petit gibier est donc très faible.

La Musaraigne leucode :

Découverte sur/ou à proximité des prairies humides (Prés du Rosoir, pavillon de l'Impératrice Eugénie), cette espèce est difficile à détecter (un cas sur 200-300 musaraignes dans le régime alimentaire de la Chouette effraie). Elle est rare dans l'Oise.

La Musaraigne aquatique :

En forte régression dans l'Oise et ailleurs depuis une douzaine d'années, cette espèce est liée aux cours d'eau où elle subit le contrecoup de la pollution.

En Forêt de Compiègne, la plupart des ruisseaux abritent l'espèce. Le recalibrage détruit systématiquement les populations.

Le Muscardin :

Cette espèce, inscrite sur la liste rouge des espèces menacées en France est d'observation difficile.

Le Muscardin affectionne les fourrés garnis de clématites, bien plus que les ronciers.

La régénération naturelle lui est favorable (coupes d'ensemencement), mais on le rencontre aussi dans les parcelles en régénération artificielles de chênes.

L'espèce est notée au Four d'en haut, dans les Prés du Rosoir, sur les Beaux-Monts...

Chat sauvage :

Découvert en forêt de Laigue, de Retz, ou dans le Bois de Thiéscourt (analyse crânienne), le Chat sauvage a été repéré à l'Est de la forêt, ainsi qu'en lisière du massif.

Par ailleurs, une population est suivie depuis 3 ans en vallée de l'Automne. Protégé en France, en limite d'aire occidentale chez nous, cette espèce emblématique est une des plus remarquables du massif compiégnois.

Raton laveur :

Il a été noté près de la Faisanderie, et une population existe près du Puits du Roi. L'analyse de son régime alimentaire est en cours.

Chiroptères :

Afin d'offrir des gîtes aux chauves-souris arboricoles, il est indispensable de conserver les vieux arbres creux, notamment pour les Noctules et Vespertilions de Beschtein, ainsi que les zones ouvertes des lisières internes et externes.

Quelques prospections récentes ont permis de confirmer la présence dans des cavités du massif compiégnois d'espèces rares et menacées au niveau européen, et à ce titre inscrites en annexe II de la Directive Habitats de la CEE, tels que le Petit Rhinolophe ou le Grand Murin.

Un programme d'étude sur les chiroptères arboricoles du massif sera mis en oeuvre au CPIE de l'Oise dès 1995 par 2 techniciens en gestion de la faune sauvage, afin de préciser l'intérêt de la forêt pour le groupe, intérêt qui pourrait être très élevé au regard des potentialités.

* * * * *

LES BATRACIENS ET REPTILES REMARQUABLES DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE

Par Rémi FRANCOIS - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

Bien qu'encore assez peu étudiées, les populations de Batraciens et Reptiles de la Forêt de Compiègne n'en demeurent pas moins remarquables.

Plusieurs espèces rares et menacées à l'échelle de la Picardie, de la France, voire de l'Europe sont présentes dans le massif.

Amphibiens :

- le Triton crêté (*Triturus cristatus*), inscrit en annexe II de la Directive Habitat ("Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation") et considéré comme rare en Picardie, il est présent dans quelques mares de la forêt, avec tous les autres Tritons du Nord de la France.

- La Rainette verte (*Hyla arborea*), considérée comme rare en Picardie, et présente en très peu de localités dans l'Oise, elle est inféodée aux zones humides ensoleillées bordées d'une importante ceinture d'hélophytes.

- La Grenouille agile (*Rana dalmatina*), assez rare en Picardie, est très bien représentée dans les boisements de feuillus en forêt de Compiègne.

- La Salamandre terrestre (*Salamandra salamandra terrestris*) également assez rare dans notre région, est bien représentée dans les secteurs humides du massif, notamment à proximité des mares.

Reptiles :

- La Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), considérée comme rare en Picardie, fréquente les lisières et clairières ensoleillées. Très discrète, elle passe le plus souvent inaperçue.

- La Vipère péliade (*Vipera berus*) également rare dans notre région, a déjà été observée en quelques sites de la forêt. Également très discrète et craintive, elle est le plus souvent ignorée du public.

- Le Lézard vert (*Lacerta viridis*), considéré comme très rare et situé en limite d'aire septentrionale car plutôt d'affinités sub-méditerranéennes, il fréquente les précieuses lisières thermophiles sur calcaire du Sud-Ouest de la forêt.

Un important effort de prospection est à réaliser pour dresser un inventaire des richesses batrachologiques et herpétologiques du massif compiégnais, qui renferme de grandes potentialités pour certaines espèces.

Le réseau de mares et étangs est absolument fondamental pour le survie des Tritons, Grenouilles et Crapauds. Le comblement naturel des mares par accumulation de la litière et leur enfermement sous les saules sont très

préjudiciables à leurs populations.

De plus, à proximité de certains sites de reproduction particulièrement attractifs, situés en bordure de routes goudronnées, ont lieu de véritables hécatombes nocturnes.

Des centaines de Crapauds communs, de Grenouilles agiles et rousses, de Salamandres et de Tritons passent sous les pneus des véhicules en traversant les routes pour rejoindre leurs mares ou étangs de reproduction. C'est notamment le cas à proximité de l'étang du Buissonnet, ou sur certains points de la route du Carnois.

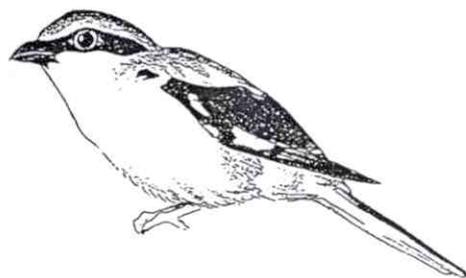
Le recensement de ces points noirs est nécessaire pour envisager, quand cela s'avère possible, des mesures de réduction des dégâts.

L'entretien des mares existantes et le creusement de petits points d'eau dans les secteurs où ils sont inexistantes sont des mesures particulièrement souhaitables, qui sont souvent suivies d'effets remarquables.

A ce titre, les aménagements récemment réalisés sur l'étang du Louveteau, près du Buissonnet, ou en queue de l'étang Sainte Périne (débroussaillage) sont tout-à-fait exemplaires.

De même, la limitation de l'embroussaillage des lisières ensoleillées internes (layons sur sables ou sur calcaire) et externes ("Bois de l'Isle") sont nécessaires pour conserver la présence des reptiles les plus menacés.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆



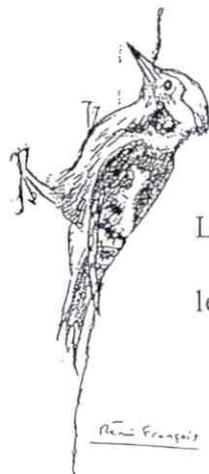
Le très rare Grimpereau des bois; espèce plutôt montagnarde des grandes futaies de la forêt de Compiègne.



La très rare Pie-grièche grise niche

oiseaux protégés

dans les vastes clairières du sud de la forêt.



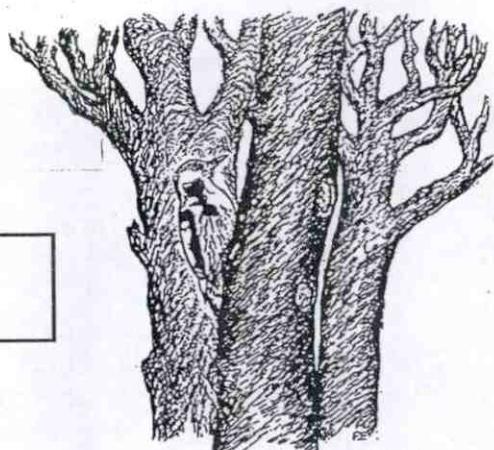
Le Pic mar, menacé en Europe, occupe toutes les vieilles chênaies de la forêt de Compiègne.



Le rare Gobemouche noir, inféodé aux chênaies centenaires.



CONCLUSION



René François

Outre sa richesse écologique très élevée, une des grandes originalités de la Forêt de Compiègne est d'abriter, au sein d'un même massif, des populations d'espèces végétales et animales, dont certaines présentent des affinités submontagnardes (Ronce des rochers, Carabe glabre, Grimpereau des bois...) et d'autres des affinités subméditerranéennes (Gentiane croisette, Lézard vert, Pouillot de Bonelli...).

Ce patrimoine exceptionnel mérite des opérations de protection et de gestion importantes et adéquates, orientées vers les milieux qui apparaissent être les plus précieux :

- les vieilles futaies (spécialement celles des Beaux-Monts)
- les mares, étangs, prairies humides,
- les aulnaies et autres formations hygrophiles,
- les lisières sèches sur calcaire et sur sable ("Bois de l'Isle" entre autre),
- les pelouses sèches (allée des Beaux Monts),
- les clairières.
- les cavités souterraines

Des prospections complémentaires, une synthèse et une cartographie détaillée des éléments les plus importants sont indispensables pour mener à bien un programme de valorisation et de gestion de ce précieux patrimoine naturel du massif domanial de Compiègne, géré par l'Office National des Forêts.

Quelques éléments bibliographiques

- BRUNEL C. ; DUQUEF M. - 1984 - "Les Libellules de Picardie" ; Bull. Soc. Sc. Nat., n°42 p.1 à 6.
- BRUNEL C. ; DUQUEF M. ; GAVORY L. - 1988 - "Quelques données récentes sur les Odonates de Picardie", Martinia.
- BUREAU D'ÉTUDES IMPACT ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT (B.E.I.E.A.) - 1988- "Inventaire des sites écologiques du Sud du département de l'Oise" ; DRAE Picardie.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE (C.O.P.)
Synthèses annuelles des observations dans le département de l'Oise, publiées dans l'Avocette.
- CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE ; STATION INTERNATIONALE DE PHYTOSOCIOLOGIE - 1990 - "Inventaire ZNIEFF Picardie. Synthèse générale" 154 p.
- COUSIN P. ; BOURGAU J-M. ; 1986 - "La Forêt domaniale de Compiègne" Doc. multicop. ONF, Centre de Compiègne, 9 p.
- DORDAIN F. - 1981 - "Chronique ornithologique de la Forêt de Compiègne" - L'Avocette n°5 (1-2) p.18 à 27.
- GRAVES L. - 1857 - "Catalogue des plantes observées dans l'étendue du département de l'Oise" - Beauvais, 302 p.
- GROUPE D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES DE L'OISE (G.E.O.R.60)
Bulletin de liaison depuis 1987 + Synthèses annuelles des observations dans l'Oise.
- JOVET P. - 1949 - "Le Valois : phytosociologie et phytogéographie" SEDES, Paris, 383 p.
- JOVET P. - 1952 - "Epipogon aphyllum Jur., Orchidée boréo-montagnarde trouvée en forêt de Compiègne" ; Feuilles Natur., Bull. N.P. n°7, p 39 à 46, Paris.
- TOMBAL P. - 1972 - "Etude phytocoénologique et esquisse macobiocoénotique du proclimax forestier (*Ilici - Fagetum*) des Beaux-Monts de Compiègne (Oise - France)" Revue ?, p19 à 29.
- TOMBAL P. - 1979 - "Modification des déplacements des animaux sauvages par les voies de transport dans le Nord de la France" ; Bull. Am. Géogr. Franç., p.464 p 195 à 199, Paris.

Cette liste, loin d'être exhaustive, reste à enrichir.



Quelques insectes remarquables de la Forêt de Compiègne

Le Miroir *Heteropterus morpheus*

(En Picardie, connu uniquement de la forêt de Compiègne et de quelques rares stations du Beauvaisis)

Ph. Serge Wambeke

Le Miroir

(vu de dessus)

Ph. Dominick Pruvot

La Cordulie à taches jaunes *Somatochlora flavomaculata*

(Très menacée en Picardie, est présente dans certaines mares forestières très précieuses)

Ph. Maurice Duquet

La forêt en automne

(Les vieilles futaies, les milieux humides, les clairières et les lisières sont les milieux les plus précieux pour la flore et l'entomofaune)

Ph. Maurice Duquet

Le Cordulegastre annelé *Cordulegaster boltoni*

(Très rare en Picardie, est connu dans quelques mares qui nécessitent une protection et une gestion adaptées)

Ph. Jean-Luc Hercent

L'Azuré de la croisette *Maculinea alcon rebeli* (vu de dessus)

(Menacé et protégé au niveau national)

Ph. Maurice Duquet

Le Carabe glabre *Oreocarabus glabratus*

(Connu uniquement dans la forêt de Compiègne pour le Nord de la France)

Ph. Maurice Duquet

L'Azuré de la croisette (vu de dessous)

La présence de l'Azuré de la croisette, dont la chenille se nourrit sur la Gentiane croisette, est à confirmer par des prospections complémentaires (non cité depuis près de 50 ans)

Ph. Maurice Duquet

La Gentiane croisette *Gentiana cruciata*

(Espèce rare et protégée en Picardie; de rares stations, menacées, subsistent dans certains espaces ouverts de la forêt)

Ph. Maurice Duquet

